



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



PROFIL 2017

LES COMORES

Commission Économique pour l'Afrique
Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est

© 2017 Commission Économique pour l'Afrique – Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est
Kigali, Rwanda

Tous droits réservés

Premier tirage : novembre 2017

Photos : Priscilla Lecomte (couverture), Daya Bragante (p. vi), Erik Sampers (p. 22),
Oustadh Padré (p. 13, 30, 46).

Mise en page : RD Tech, Kigali, Rwanda

Imprimé à 300 exemplaires par GPS à Kigali, Rwanda

SOMMAIRE

Liste des sigles et des abréviations	iv
Remerciements	v
L'Union des Comores en bref	vii
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et régional	3
3. Performance économique	7
3.1. Croissance économique	7
3.2. Politique budgétaire	14
3.3. Politique monétaire	16
3.4. Compte des opérations courantes	17
3.5. Comptes financiers et comptes de capitaux	20
4. Développements sociaux	21
4.1. Démographie	21
4.2. Emploi et pauvreté	24
4.3. Santé	26
4.4. Education	28
4.5. Inégalités de genre	28
5. Analyse thématique : le tourisme peut-il stimuler une croissance transformatrice aux Comores ?	31
5.1. Le tourisme comme facteur de développement dans les PEID : retour d'expériences	31
5.2. Le secteur touristique peut-il se développer aux Comores : atouts et faiblesses de l'archipel comorien	34
5.3. Le développement du secteur touristique appelle à une politique volontariste d'amélioration de l'offre et de positionnement marketing	38

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

BIT	Bureau international du travail
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CFA	Communauté financière africaine (franc CFA)
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COI	Commission de l'Océan indien
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe,
FMI	Fonds monétaire international
IDA	Association internationale de développement,
IDE	Investissements directs à l'étranger
IDISA	Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
INSEED	Institut national de la statistique et des études démographiques des Comores
IPC	Indice des prix à la consommation
KMF	Franc comorien
OMC	Organisation mondiale du commerce
ODD	Objectifs du millénaire pour le développement (2000 - 2015)
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ODD	Objectifs de développement durable (2015 - 2030)
PEID	Petit état insulaire en développement
PIB	Produit intérieur brut
PMM	Parc marin de Mwali
PNDS	Plan national de développement sanitaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTÉ	Pays pauvre très endetté
SADC	Communauté pour le développement de l'Afrique Australe
SCA2D	Stratégie pour la croissance accélérée et le développement durable
UCCIA	Union des Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

REMERCIEMENTS

Cette présentation de l'Union des Comores est une publication du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est de Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Elle s'inscrit dans le cadre du 21^{ème} Comité intergouvernemental d'experts organisé en 2017 à Moroni, aux Comores. Il s'agit d'une version initiale du profil de pays qui est une des publications phares de la CEA.

L'objectif des profils de pays est de présenter une analyse du processus de transformation structurelle des pays africains, en utilisant les données nationales, en collaboration avec les différentes divisions de la CEA, qui fournissent notamment une analyse sur les questions liées aux prévisions économiques, à l'intégration régionale, à l'exclusion humaine et au genre.

Le profil de pays a été rédigé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et la supervision directe de Andrew Mold, Directeur par intérim du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est. L'auteur principal de cette publication est Priscilla Lecomte du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Est.

Cet aperçu général du pays a été en réalisé en étroite collaboration avec le Gouvernement de l'Union des Comores, et notamment la Vice-Présidence en charge de l'Economie qui a appuyé l'organisation de la mission de collecte des données en août 2017. L'auteur a eu l'honneur d'échanger avec M. Djaffar Ahmed Said, Vice-Président, les Ministres M. Souef Mohamed El Amine et Mme Rashid Mohamed Mbaraka Fatma et le Secrétaire d'Etat au Tourisme M. Wahadi Madi. L'auteur adresse ses plus vifs remerciements à Mmes Marie Attoumane, Sitti Chihabiddine et Coralie Gevers ainsi que MM. Charif Maoulana, Abdillahi Mistoïhi, Fouady Goulame, Abdou Katibou, Fakriddine Abdoulhalik, Youssouf Mouzamildine et toutes les autres personnes rencontrées au sein des institutions nationales, internationales et du secteur privé pour leur accueil chaleureux et leur aide précieuse. Le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) aux Comores et de l'équipe pays de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a été aussi crucial dans la réalisation de ce document.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la CEA a fourni des observations et des contributions précieuses. L'auteur tient également à remercier MM. Attoumane Boina Issa, Ibrahim Ahamada, Dimitri Sanga, Iain Walker ainsi que les collègues de la CEA qui ont pris le temps de lire le document et apporter leurs critiques constructives. Une mention spéciale va enfin à la Section d'Information Géographique pour leur aide en matière de cartographie.



Informations générales		Indices	Classement	Sur	Année
Région	Afrique de l'Est	IDH	160	188	2016
Langue (s) officielle (s)	Shikomor, français, arabe	Indice d'inégalités de genre	n/d	n/d	2016
Monnaie	Franc comorien (KMF)	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique	26	54	2016
Capitale	Moroni	Indice de la facilité à entreprendre	153	190	2017
Appartenance à une (des) organisation (s) régionale (s)	COMESA, COI, CEN-SAD, SADC	Perception de la corruption	153	176	2016

L'UNION DES COMORES EN BREF

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

En 2017, le taux de croissance devrait être de 3 %, confirmant une reprise amorcée en 2016, à la faveur d'une politique volontariste menée par le Gouvernement actuel, qui s'est attaché à relancer le programme d'investissements publics et à résoudre la crise énergétique. La politique d'investissements s'inscrit dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D), qui table sur un objectif de croissance de 6,1 % en moyenne sur la période 2015 – 2019.

POLITIQUE FISCALE

La politique volontariste du Gouvernement a entraîné une augmentation notable des dépenses publiques, notamment les investissements qui ont atteint près de 11 % du PIB en 2016. Le montant des investissements devrait plus que doubler en 2017, alors que dans le même temps le Gouvernement prévoit une baisse des dépenses de salaires et traitements à travers des mesures de restructuration de la fonction publique. L'augmentation des recettes fiscales liée aux efforts de modernisation du système de recouvrement n'a cependant pas suffi à couvrir l'augmentation des dépenses. Le déficit s'est élevé à 7,7 % du PIB en 2016 et devrait être de 3,4 % en 2017.

POLITIQUE MONÉTAIRE

L'arrimage du franc comorien à l'euro s'accompagne de normes de convergence qui ont conduit la Banque Centrale des Comores à mener une politique rigoureuse de contrôle de la hausse des prix. L'inflation est restée limitée à 1,8 % en 2016, malgré des tendances inflationnistes au cours du premier semestre liées au jeûne du ramadan et à la période des grands mariages qui entraîne une hausse des dépenses notamment de biens d'importation.

COMPTE COURANT

Le déficit du compte courant est en partie financé par les transferts liés à l'aide internationale et les envois de fonds de la diaspora qui représentent plus de 20 % du PIB. Cependant, ce déficit s'est élevé à près de 10 % du PIB en 2016, en raison d'une diminution de l'aide internationale et des envois de fonds. Le déficit structurel de la balance commerciale s'explique par le poids des importations, qui représentaient 40 % du PIB en 2016. Celui-ci s'est légèrement rétracté en 2016 à la faveur d'une augmentation des exportations, principalement de girofle et de vanille. Les exportations restent néanmoins très faibles et représentent à peine 5 % du PIB comorien.

COMPTE DES CAPITAUX

Conformément aux normes communautaires, la Banque Centrale comorienne maintient un niveau important de réserves de change. Celles-ci ont légèrement diminué entre 2015 et 2016, mais restent élevées, représentant 6,8 mois d'importations. Le déficit du compte de capitaux s'explique par la difficulté rencontrée par les Comores à attirer les investisseurs. Le niveau d'investissements

directs à l'étranger (IDE) reste inférieur à 1 % du PIB même si des efforts ont été menés par le Gouvernement pour améliorer le climat des affaires et attirer de nouveaux investissements.

DÉMOGRAPHIE

La population des Comores aurait dépassé les 800 000 habitants en 2017. Le taux de croissance démographique annuel serait de 2,1 % d'après les données du dernier recensement de 2003. L'île de Ngazidja concentre 52 % de la population. Le taux de croissance de la population urbaine, de 6,5 %, est élevé, et le taux d'urbanisation serait de 40 % de la population en 2015.

PAUVRETÉ ET EMPLOI

La pauvreté touchait 34,5 % de la population comorienne en 2014 selon le seuil national, un taux en baisse depuis 2004 où il était de 45 %. À l'inverse, la pauvreté est en hausse à Mwali, où elle touche 51 % de la population. Si l'exclusion humaine semble avoir reculé au cours des vingt dernières années, elle affecte plus les zones urbaines et l'île de Ngazidja.

En matière d'emploi, les taux d'inactivité et de chômage auraient augmenté entre 2003 et 2013, le taux de chômage étant de 10,6 % au sens du BIT. Il touche plus particulièrement les femmes et les jeunes.

SANTÉ

D'importants progrès ont été constatés dans le domaine de la santé des habitants, notamment en matière de santé maternelle ou de lutte contre le paludisme qui est en voie d'éradication sur l'ensemble de l'archipel. En revanche, l'état nutritionnel des enfants s'est dégradé entre 1991 et 2012, la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'émaciation passant de 3,5 % à 11,1 % sur la période. Pour le moment, 95 % de la population comorienne n'a toujours pas accès à une quelconque couverture médicale.

ÉDUCATION

L'accès à l'éducation s'est considérablement amélioré. En 2014, 39 % des adultes avaient atteint un niveau d'enseignement secondaire ou supérieur contre seulement 9 % en 2004. Le taux net de scolarisation primaire est passé de 67 % en 2004 à 76 % en 2014, et le taux d'alphabétisation est lui de 73,2 %. Néanmoins, 40 % de la population reste toujours sans aucun niveau d'instruction.

ÉGALITÉ DES GENRES

La situation des femmes semble s'être améliorée aux Comores. Elles souffrent pourtant d'une faible participation à la vie politique (seule une femme est au Gouvernement et le Parlement ne compte que 6 % de femmes) et d'un accès plus limité à l'éducation supérieure. Toutefois, les femmes sont relativement protégées en matière de propriété foncière et en cas de divorce grâce au système coutumier de type matrilineaire et matrilocal.

1. VUE D'ENSEMBLE

L'Union des Comores¹ bénéficie depuis 2016 d'un environnement politique et économique plus favorable à la croissance. Celle-ci devrait s'élever en 2017 à 3 % du PIB, après avoir été de 2,2 % en 2016. Néanmoins, ce taux de 3 % reste faible par rapport aux taux enregistrés dans les autres pays d'Afrique de l'Est et par rapport au taux de croissance démographique qui est estimé à 2,5 %. La croissance reste également en deçà de la cible de 6,1 % fixée par la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D). Le Gouvernement comorien l'a bien compris et cherche à stimuler l'économie par la mise en œuvre d'un plan d'investissement ambitieux ciblant les infrastructures. Une des avancées de 2016 a été l'amélioration de la fourniture en électricité, alors que les fréquentes pénuries des années précédentes avaient été un des principaux obstacles aux investissements. Le Gouvernement s'attache également à moderniser la fonction publique et à renforcer le recouvrement des recettes fiscales, afin d'accroître ses capacités de financement des dépenses d'équipement. Les envois de fonds, qui représentent en général plus de 20 % du PIB, constituent une condition essentielle à l'équilibre de l'économie comorienne, alors que la balance commerciale est structurellement déficitaire, avec des exportations pour l'essentiel agricoles (vanille, girofle et ylang-ylang) et des importations, qui représentent près de 40 % du PIB.²

Sur le plan social, le niveau de pauvreté semble avoir diminué depuis 2004, mais il touche toujours 34,5 % de la population selon le seuil national. Avec un revenu annuel de 759 dollars des États-Unis par habitant³ (Banque Mondiale), les Comores se placent au 160^{ème} rang sur 188 pays en matière de développement humain. L'évolution des indicateurs dans les domaines de la santé et de l'éducation montre un tableau en demi-teinte, la majorité des Objectifs de Développement du Millénaire n'ayant pas été atteints en 2015. Des progrès importants ont été réalisés en matière de santé maternelle, de lutte contre le paludisme et d'accès à l'éducation ; en revanche, l'état nutritionnel des enfants ne s'est pas amélioré et le niveau de scolarisation ainsi que la qualité de l'éducation restent faibles.

1 L'Union des Comores est un archipel constitué de quatre îles : Ngazidja (Grande Comore), Ndzuwani (Anjouan) Mwali (Mohéli) et Maoré ; (Mayotte). La France exerce actuellement sa souveraineté sur l'île de Mayotte, mais celle-ci est contestée, notamment par des résolutions des Nations Unies (voir page 9).

2 La structure de l'économie comorienne semble correspondre à celle des petits états insulaires décrits par le modèle MIRAB (Bertram & Watters, 1985). L'acronyme MIRAB correspond à Migration, Remittances, Aid Financed and Bureaucracy, c'est-à-dire un modèle économique basé sur les envois de fonds et l'aide internationale qui finance l'important déficit commercial, dans un contexte de secteur privé peu dynamique et de secteur public important mais peu efficace.

3 Selon la division statistique des Nations Unies, le PIB par habitant serait de 1 369 dollars des États-Unis en 2015. La différence entre les deux données est liée à l'utilisation, dans le second cas, des nouvelles bases de comptabilité nationale élaborées par l'INSEED, et dont l'adoption n'est pas finalisée (voir infra, p. 15). L'indice de développement humain (IDH) est de 0.497 en 2015. La faiblesse de l'IDH est liée au niveau peu élevé du PIB par habitant.

L'analyse thématique proposée dans la présente publication porte sur le développement du secteur touristique. Dotées d'un capital naturel et culturel exceptionnel, les Comores ont le potentiel pour rivaliser avec les destinations touristiques phares de l'Océan Indien que sont les Seychelles, Maurice ou Zanzibar. L'analyse met en lumière les freins au développement du secteur touristique et propose des recommandations pour l'amélioration de l'offre et la définition d'une stratégie touristique adaptée. Celle-ci repose sur l'élaboration d'une identité de territoire portée par les différents acteurs du secteur, et le ciblage d'une clientèle adaptée aux atouts proposés par le territoire. L'écotourisme, le tourisme de découverte / aventurier, le tourisme de niche pourraient être des pistes à explorer, dans le cadre d'une politique ambitieuse du Gouvernement visant à améliorer les infrastructures et l'offre existantes.

CARTE 1 : L'UNION DES COMORES DANS L'OcéAN INDIEN DU SUD-OUEST



Source : CEA⁴

4 Dans le présent profil de pays, on utilisera la terminologie employée par les documents des Nations Unies et du Commissariat au Plan : Ngazidja (Grande Comore), Ndzuwani (Anjouan), Mwali (Mohéli) et Maoré (Mayotte).

2. CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL

Avec l'élection présidentielle d'avril 2016, l'Union des Comores a confirmé la stabilisation du système politique fondé sur le partage du pouvoir entre les différentes îles du pays (voir carte 1).⁵ La consolidation des acquis démocratiques est aussi marquée par la poursuite du processus de décentralisation amorcé en 2001 et acté par la loi de décentralisation de 2011 qui fait de la commune la collectivité territoriale de base. En 2015, le Gouvernement a initié le transfert des compétences en matière d'état civil vers les 54 communes des Comores. Charif (2014) note cependant l'absence de ressources propres aux communes et de transfert de compétences, faisant de la décentralisation un processus exogène imposé par les bailleurs de fonds.⁶ Il note également l'absence de légitimité des communes face au rôle coutumier important des villages, plus particulièrement sur l'île de Ngazidja où le poids de la coutume reste fort.⁷

Le nouveau Gouvernement a fait de la restauration de l'autorité de l'État une des priorités de son mandat. Walker (2011) estime que de nombreuses fonctions de l'État sont assurées en dehors des cadres institutionnels. Ainsi, le développement local serait soutenu par les transferts de fonds de la diaspora plus que par l'administration ou les investissements publics.

L'Union des Comores fait partie de plusieurs organismes intergouvernementaux de coopération régionale, notamment la Commission de l'Océan Indien (COI).⁸ La COI met principalement en œuvre des projets de connectivité maritime, numérique et aérienne entre ses États membres qui souffrent de leur isolement insulaire, à travers des projets tels que l'Alliance Vanille (trajet aérien) ou le projet Métiss de câblage à très haut-débit qui devrait aboutir en 2018. L'économie bleue est également un axe de travail stratégique pour la COI.⁹

5 L'accord sur le système fédéral, entériné par la nouvelle constitution de 2001 révisée en 2009, semble avoir mis fin à l'instabilité politique qui affectait les Comores depuis leur indépendance. Le système repose sur une grande autonomie des îles gérées par des gouverneurs et une loi statutaire, et une présidence tournante entre les îles. Après Azali Assoumani (Ngazidja) de 2002 à 2006, Ahmed Abdallah Sambi (Ndzuwani) de 2006 à 2011 et Ikililou Dhoinine de 2011 à 2016 (Mwali), Azali Assoumani a été réélu pour un deuxième mandat en 2016.

6 Pour la première fois en 2017, la Loi de Finances aurait intégré une dotation aux communes de 19 milliards de francs comoriens. Mais jusqu'à présent, seule une dotation de 2 000 euros par commune aurait été versée, et aurait été affectée au paiement d'indemnités pour les élus. Il s'agirait de la seule dotation versée aux communes depuis 2015 après une subvention initiale de 10 000 euros pour financer l'achat d'un véhicule.

7 Par exemple, l'île de Ngazidja compte 224 villages pour 28 communes, les chefs-lieux des communes ne coïncidant pas forcément avec la hiérarchie coutumière des villages.

8 La COI est une organisation régionale comprenant l'Union des Comores, Madagascar, Les Seychelles, Maurice et la Réunion (France).

9 Une des recommandations de l'atelier est le renforcement de la collaboration avec la CEA sur cette thématique ainsi que « l'adoption par le Secrétariat général de la COI d'une approche programmatique reposant sur une vision holistique des actions régionales en faveur de l'économie bleue / océanique ainsi que sur la recherche de complémentarités et coordination » (Commission de l'Océan Indien, 2016).

Enfin, la lutte contre les trafics illicites, la piraterie et le terrorisme font aussi partie des priorités du nouveau Secrétaire général, Hamada Madi Boléro.

Les Comores sont également membres de l'Organisation de la Coopération Islamique, de la Ligue Arabe, de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), du Marché commun de l'Afrique Orientale et Australe, le COMESA, et depuis peu, de la Communauté pour le développement de l'Afrique Australe (SADC).¹⁰ À ce titre, les Comores ont intégré la zone de libre-échange tripartite entre le COMESA, la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la SADC, dont l'accord signé en 2015 prévoit la suppression des taxes à l'importation entre les 26 pays membres. Ces récentes décisions devraient permettre de stimuler la croissance économique aux Comores en renforçant la part du commerce intrarégional dans les échanges extérieurs du pays, l'intégration régionale des Comores aux communautés économiques régionales (CERs) étant encore faible (voir encadré 1).

Enfin, l'Union des Comores a relancé en 2016 son projet d'accession à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), suite à une demande formulée en 2007. Les négociations sont actuellement en cours et devraient aboutir à l'occasion de la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC¹¹. Outre la réduction des droits de douane, le processus d'adhésion devrait voir la mise en place d'une Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et la réforme des législations commerciales (Al Watwan, 2017a; OMC, 2017b).

Les Comores sont considérées comme un Petit État Insulaire en Développement (PEID ou SIDS en anglais), en raison de la taille de leur population inférieure à 1,5 million d'habitants, leur revenu national brut par habitant inférieur à 3 750 dollars des États-Unis, ainsi que leur vulnérabilité économique et climatique. Les Comores cherchent à tirer parti de la dynamique lancée à l'occasion de la troisième conférence internationale des Nations Unies sur les PEID à Samoa en 2014, dont le Document final, la « Voie à suivre », appelle à la multiplication des partenariats avec les PEID pour accélérer leur développement durable.¹²

Outre les organisations régionales, les Comores ont noué des partenariats bilatéraux avec de nombreux États, notamment les pays arabes, en raison d'une proximité religieuse,¹³ culturelle et des liens familiaux. L'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Koweït, Oman ou la Turquie sont ainsi des partenaires privilégiés.

10 L'adhésion de l'Union des Comores à la SADC a été entérinée lors du 37^{ème} sommet ordinaire des Chefs d'Etats, tenu le 19 et 20 août 2017 à Pretoria (Union des Comores, Gouvernement, 2017b).

11 La 11^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC est prévue du 11 au 14 décembre à Buenos Aires au Brésil. L'accession de l'Union des Comores à l'OMC devrait favoriser l'essor du commerce régional, comme cela a été discuté lors du dialogue régional qui s'est tenu à Nairobi en août 2017 (OMC, 2017b)

12 Les six priorités définies à Samoa sont : développement économique durable ; changements climatiques et gestion des risques de catastrophes ; développement social, santé et maladies non transmissibles, jeunes et femmes ; énergie durable ; océans, mers et biodiversité ; eau et assainissement, sécurité alimentaire et gestion des déchets.

13 Le préambule de la Constitution comorienne de 2001 précise que l'islam est « religion d'Etat, l'inspiration permanente des principes et règles qui régissent l'Union ».

La relation avec la France est sans doute la plus complexe, principalement en raison de la question de la souveraineté sur Maoré (Mayotte).¹⁴ Alors que la France accueille une grande majorité de la diaspora comorienne dont une bonne partie possède la double nationalité, la question des migrations entre Maoré et les autres îles de l'Union des Comores constitue un problème majeur dans les relations franco-comoriennes. La mise en place d'un visa obligatoire (visa dit « Balladur » du nom de l'ancien premier ministre français qui l'a institué) pour les Comoriens des autres îles souhaitant se rendre à Maoré a été vue comme un « mur de Berlin aquatique » (Caminade, 2004). En 2012, un rapport d'information du Sénat français estimait entre 7 000 et 10 000 le nombre de comoriens morts en tentant la traversée à bord des *kwassa-kwassa*,¹⁵ et appelait à la mise en place d'une politique migratoire plus réaliste basée sur une coopération économique renforcée entre les deux pays (Sueur, Cointat, & Desplan, 2012).¹⁶ Dans cette optique, les Comores sont associées aux programmes de la Commission Européenne de coopération transfrontalière (INTERREG) pour la région de Maore et de l'Océan Indien financés par le Fonds Européen pour le Développement Régional (FEDER).

Les relations avec les autres pays voisins des Comores sont moins complexes. Les liens avec Madagascar sont issus d'un passé colonial partagé et de migrations de populations. Avec la Tanzanie et notamment Zanzibar, les Comores entretiennent des liens de proximité, en raison de l'importance de la diaspora et de la proximité linguistique. À ce titre, une liaison maritime entre Zanzibar et Moroni a été inaugurée en 2016, qui devrait renforcer ces liens de proximité (Zanzibar Leo, 2017). D'autres projets de coopération régionale ont également été développés avec la Tanzanie et le Mozambique pour la gestion du canal de Pemba.

14 Si Maoré est devenue le 101^{ème} département français en mars 2011, l'île est toujours considérée par l'Union des Comores, mais aussi par l'Union Africaine et l'ONU, comme partie intégrante de l'Etat comorien. L'article 1, Titre 1 de la Constitution de l'Union des Comores spécifie que « L'Union des Comores est une République, composée des îles autonomes de Mwali (Mohéli), Maoré (Mayotte), Ndzuwani (Anjouan), N'gazidja (Grande Comores) ». La résolution A/RES/48/56 de l'Assemblée Générale des Nations Unies a également confirmé la souveraineté des Comores sur Maoré..

15 Petites embarcations de pêche à fond plat assurant la traversée entre Ndzuwani et Maoré.

16 « La politique d'immigration actuelle à Maoré n'est pas efficace : outre son coût et le taux de "réitération" important, elle est également dramatique socialement et humainement. » (Sueur, op. cité, p. 88)

ENCADRÉ 1 : INDICE D'INTÉGRATION RÉGIONALE

L'Union des Comores réalise une performance modérée à faible selon l'Indice d'Intégration Régionale en Afrique.¹⁷ Le pays se classe 24^{ème} au niveau de la CEN-SAD (score 0,25) et 15^{ème} au niveau de COMESA (score 0,34). Les performances les plus faibles concernent la libre circulation des personnes et l'intégration du commerce, même si les Comores ont consenti des efforts louables en matière de libéralisation tarifaire. La récente accession à la SADC et la mise en œuvre des processus d'intégration, notamment au niveau du COMESA, devrait permettre de renforcer l'intégration des Comores au sein de ces différentes communautés.

La libre circulation des personnes : Seuls 31 % des ressortissants des autres Etats membres de la CEN-SAD et 42 % de ceux originaires du COMESA peuvent rentrer aux Comores sans visa ou obtenir un visa à l'arrivée. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le pays n'a pas encore ratifié les protocoles de libre circulation des personnes au sein des deux CERs.

Intégration commerciale : Les Comores appliquent un droit de douane moyen de 0,70 % sur les importations en provenance des pays membres de la CEN-SAD et de 0,32 % sur celles de COMESA ; ces taux figurent parmi les plus bas dans les deux CERs. Toutefois, les échanges intrarégionaux des Comores avec les états membres de deux CERs sont très faibles, notamment en raison de la structure des exportations des Comores (à plus de 80 % constituées par trois produits de rente), et du caractère insulaire du pays. En 2010, les échanges commerciaux avec le COMESA représentaient 5 % des échanges extérieurs des Comores. À noter cependant que les Comores réalisent 20 % de leurs exportations avec les pays du COMESA. La mise en place de la zone de libre-échange tripartite (SADC-COMESA-CEA) devrait permettre une augmentation conséquente des échanges intrarégionaux, comme le soulignent Mold et Mukwaya (2015).¹⁸

Intégration productive : Le pays possède de très faibles capacités productives et est marginalement intégré dans les chaînes de valeur sous régionales, la structure du commerce extérieur comorien étant peu compatible avec celles des pays de la sous-région. Afin de tirer pleinement profit des processus d'intégration régionale, les Comores auraient intérêt à investir dans leurs capacités productives afin de diversifier leurs exportations intrarégionales. Une meilleure intégration dans les chaînes de valeur régionales doit permettre de générer un cercle vertueux de transformation structurelle et de croissance inclusive en permettant de conserver davantage de valeur ajoutée dans ses processus de production (CEA, UA, BAD, 2016).

Infrastructure : La performance des Comores est relativement faible en raison notamment du coût de la téléphonie mobile et de la mauvaise connectivité du pays avec le continent africain. L'ouverture récente du secteur des télécommunications à la concurrence devrait permettre d'améliorer ce score.

L'intégration financière et la politique macroéconomique : Les Comores occupent une place modérée (13^{ème}) au niveau de la CEN-SAD et bonne (2^{ème}) au niveau du COMESA grâce à la stabilité monétaire du franc comorien. La convertibilité de la monnaie reste toutefois un problème.

¹⁷ L'indice d'intégration régionale en Afrique vise à déterminer dans quelle mesure chaque pays africain respecte les engagements pris dans le cadre des mécanismes d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Établi conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la CEA, l'indice s'intéresse aux dimensions suivantes : la libre circulation des personnes, l'intégration commerciale, l'intégration productive (développement des chaînes de valeur régionales), les interconnexions et les infrastructures régionales ainsi que la convergence des politiques macroéconomiques.

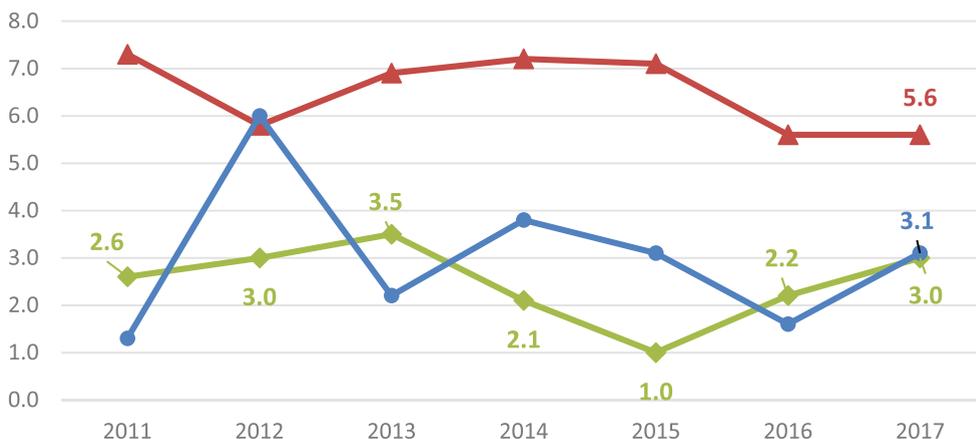
¹⁸ Les auteurs estiment que l'augmentation du commerce intra-régional sera d'environ 29 %, soit environ 8,5 milliards de dollars. La plupart des gains proviendraient d'une amélioration des termes de l'échange des biens industriels, lesquels devraient tirer la productivité industrielle. Mold et Mukwaya envisagent toutefois des pertes de revenus domestiques de l'ordre de 6,5 % des recettes douanières.

3. PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

3.1 CROISSANCE ÉCONOMIQUE

En 2017, le taux de croissance prévisionnel est de 3%, confirmant une légère reprise amorcée en 2016, après une période de ralentissement en 2014 – 2015 (Figure 1). Ce ralentissement aurait été expliqué par la crise prolongée de l’approvisionnement en électricité qui entravait fortement la croissance comorienne, ainsi que la faible exécution du programme d’investissements publics.¹⁹ La reprise amorcée en 2016 s’appuie sur une politique plus volontariste du Gouvernement, dont l’objectif est de relancer la croissance économique. Trois nouvelles centrales thermiques ont été construites pour mettre fin aux graves pénuries de courant électrique, et les activités pour la mise en place d’une centrale à fuel lourd ont repris (Présidence de la République, 2017a). Les investissements publics se sont accélérés, ciblant l’électricité, l’adduction d’eau, la santé et les transports. Des accords de coopération ont également été conclus dans ces domaines avec la Chine et la Turquie.

FIGURE 1 : TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL, EN POURCENTAGE

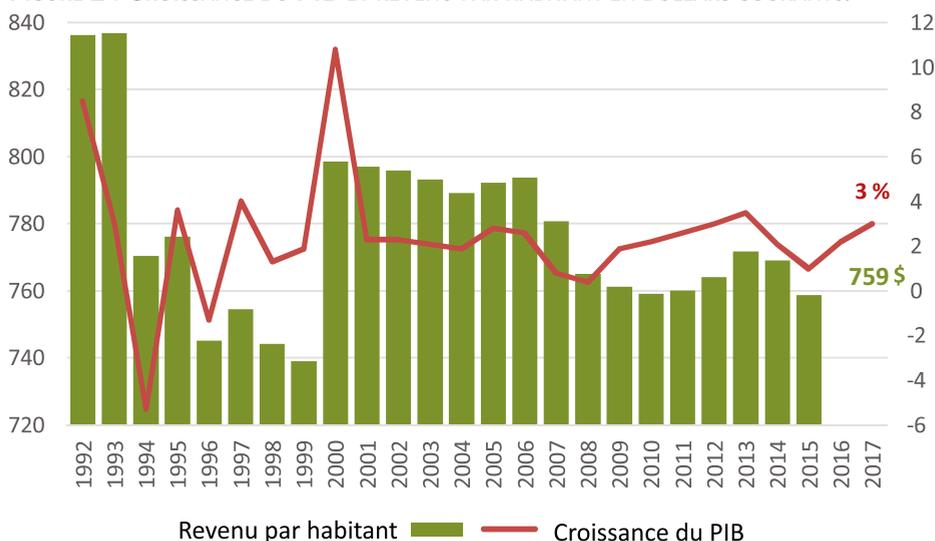


Source : (Banque Centrale des Comores, 2014, 2016, 2017b) pour les Comores, (Nations Unies, 2017) pour l’Afrique, CEA pour l’Afrique de l’Est. Les chiffres pour 2016 sont des estimations, 2017 des prévisions.

¹⁹ Une autre explication au faible niveau d’exécution budgétaire en 2014 et 2015 serait l’arrêt du programme de citoyenneté économique (voir infra) qui fournissait au Gouvernement des ressources budgétaires importantes.

Les Comores semblent ainsi renouer avec une phase de consolidation de la croissance économique concomitante à la période de stabilisation politique suite à la dernière crise d'Anjouan de 2007 et la révision constitutionnelle.²⁰ Les efforts menés pour améliorer l'environnement des affaires, notamment en matière de transfert de propriété et d'obtention des prêts se sont traduits par une légère progression dans le classement *Doing Business* de la Banque Mondiale, les Comores passant de la 159^{ème} place en 2015 à la 153^{ème} place en 2017.²¹

FIGURE 2 : CROISSANCE DU PIB ET REVENU PAR HABITANT EN DOLLARS COURANTS.



Source : Données Banque Mondiale

À long terme, l'action gouvernementale s'inscrit dans un plan d'investissement quinquennal (PIQ) 2016 - 2021, dont 70 % du budget prévisionnel est consacré aux infrastructures. La mauvaise qualité du réseau routier est en effet considérée comme un frein majeur au développement. Le plan prévoit aussi la construction d'un nouvel aéroport et d'un port en eau profonde à Ngazidja dans le cadre de partenariats public-privés avec des sociétés chinoises, ainsi que le développement de structures hôtelières pour relancer le secteur touristique.

Après une première Stratégie pluriannuelle de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (2010-2014), le Gouvernement a formulé une nouvelle stratégie nationale pour la période 2015-2019, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D, voir encadré 2). La stratégie repose sur une hypothèse de croissance moyenne annuelle de 4 %, taux qui n'a pas encore été atteint au cours de la décennie. Pour l'année 2018,

²⁰ Des Assises Nationales étaient prévues en décembre 2017, l'objectif étant de faire le bilan des 42 ans d'indépendance des Comores et de la présidence tournante entre les îles (Union des Comores, Présidence de la République, 2017b).

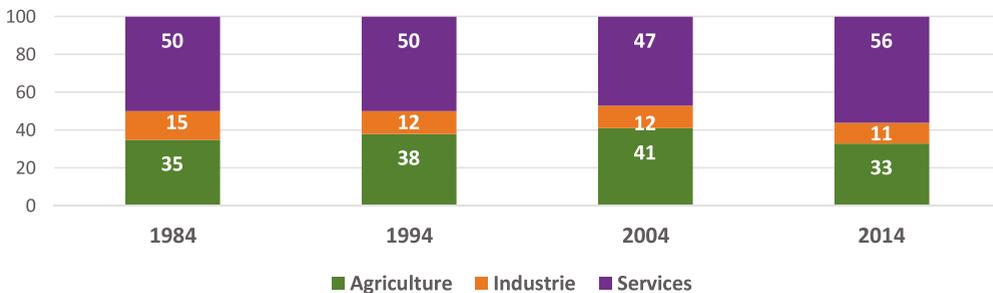
²¹ L'environnement des affaires reste toutefois peu propice, les Comores étant particulièrement mal classées en termes de règlement de l'insolvabilité, de règlement des contrats et de paiement des taxes.

les prévisions des principales institutions financières tablent sur une croissance de 3.5 % environ, mais les marges d'erreur sont en général assez importantes.

La croissance économique des Comores reste modérée à deux égards : d'une part les Comores ont un rythme de croissance plus faible que leurs voisins, ne bénéficiant pas de la croissance exceptionnelle que connaissent les autres pays de l'Afrique de l'Est. D'autre part, le taux de croissance du PIB est à peine plus élevé que le taux de croissance démographique. En conséquence, il ne permet pas une augmentation significative du niveau de revenu de la population comorienne, qui reste en deçà du niveau du début des années 90 (Figure 2).

Peut-on parler de transformation structurelle aux Comores ? Sur la base des données disponibles (Figure 3), on constate qu'entre 1984 et 2014, la structure de PIB semble avoir peu évolué, la part du secteur industriel ayant eu tendance à diminuer au profit du secteur des services.²² Au niveau de la structure de l'emploi, le changement a été nettement plus important, la part de la population active dans le secteur agricole passant de 74 % à 42 % entre 1980 et 2013 (Figure 15). Cependant, cette évolution ne semble pas s'être faite au profit de secteurs à plus forte productivité, comme le suggère l'analyse menée par Martins (2015) ; la croissance de la valeur ajoutée par habitant étant demeurée proche de zéro au cours de la période. On peut provisoirement conclure que les Comores n'ont pas connu de transformation structurelle de leur économie conduisant à une accélération et une amélioration de la croissance, mais une analyse plus approfondie serait nécessaire pour confirmer cette hypothèse.

FIGURE 3 : STRUCTURE DU PIB, EN POURCENTAGE



Source : Base de données statistiques de la CEA.

²² L'Institut National de Statistique (INSEED) a procédé en 2011 à une révision des bases de comptabilité pour adopter le Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 1993, à partir des bases de 2007 (le SCN 1968 et les bases de 1984 étaient encore utilisés). La Banque Centrale et le Gouvernement n'ont pas encore intégré les nouvelles bases, qui conduisent à un quasi doublement du PIB (il serait de 455 milliards de francs comoriens en 2014 avec le SCN 93 contre 239 milliards avec le SCN 68). Les ratios du présent profil utilisent le SCN 68.

ENCADRÉ 2 : LA STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DES COMORES

L'action gouvernementale s'inscrit dans une stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D), réalisée en 2015 (Union des Comores, 2015c), qui vise à faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2040, « respectueux des droits de l'Homme, de l'égalité de genre et promouvant l'Etat de droit ». Elle vise notamment à porter le taux de croissance annuel du PIB réel à 6,1 % en moyenne. Les priorités de cette stratégie sont la croissance durable, l'emploi, l'adaptation aux changements climatiques et la bonne gouvernance²³. Elles s'articulent autour des quatre axes stratégiques suivants :

Axe 1 : Accélération, diversification et durabilité de la croissance. Soutien aux filières économiques, notamment l'agriculture et la pêche, et protection de l'environnement dont la mise en place d'un réseau d'aires protégées.

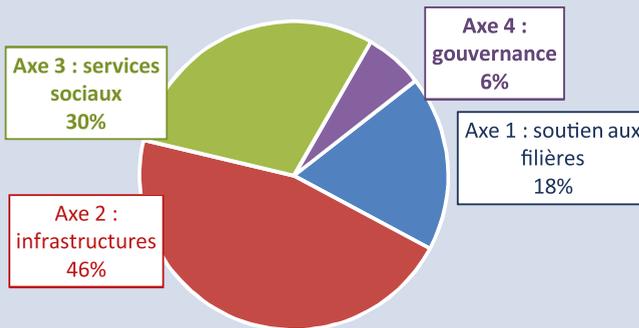
Axe 2 : Développement des infrastructures de soutien à la croissance. (Ports, routes, réseaux de communication et électricité).

Axe 3 : Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience des ménages. (Éducation, eau et assainissement, santé, emploi, etc.).

Axe 4 : Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine. (Amélioration du système judiciaire et des services décentralisés, réforme de la fonction publique).

Le budget prévisionnel proposé en 2014 était de 625 milliards de francs comoriens, soit environ 1,27 milliards d'euros (1,5 milliards de dollars des Etats-Unis). Les infrastructures, et notamment la réhabilitation des ports, représentent la majorité des dépenses prévisionnelles (Figure 4).

FIGURE 4 : BUDGET PRÉVISIONNEL SCA2D, EN POURCENTAGE, 2015 – 2019



Source : (Union des Comores, 2015b).

Suite à l'élection présidentielle de 2016, l'équipe du président Azali s'est lancée dans une révision de la SCA2D pour l'aligner sur les priorités du gouvernement (énergie et infrastructures notamment), ainsi que sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette révision devrait être validée avant la fin de l'année 2017. Parallèlement, le gouvernement s'est engagé dans la définition d'une vision à long terme, à l'horizon 2030, autour de la notion d'émergence.

²³ Les autres objectifs sont de ramener le taux de chômage de 14 % en 2003 à moins de 10 % en 2019 ; de réaliser, à l'horizon 2020, l'ensemble des Objectifs du millénaire pour le développement et d'améliorer la place des Comores dans l'indice de développement humain, d'améliorer le rang des Comores concernant l'indice Mo Ibrahim de Bonne Gouvernance (21 sur 52) et d'augmenter la couverture forestière pour qu'elle atteigne 6 % du territoire.

Le secteur primaire a été un des principaux contributeurs à la croissance du PIB en 2016 (Banque Centrale des Comores, 2017b). Cela est dû à la hausse exceptionnelle des cours mondiaux de la vanille, qui constitue avec le girofle et l'ylang-ylang les principales cultures de rente. Sur le long terme, néanmoins, la production de vanille a eu tendance à diminuer, en raison de l'érosion, de la pratique des feux de brousse et de l'extrême volatilité des prix. Comme de nombreux pays de la sous-région, les cultures vivrières connaissent aussi une baisse de productivité, en raison de la faible modernisation des techniques de production, du vieillissement de la main d'œuvre et de l'impact du changement climatique (encadré 3). Les problèmes de stockage et de transports entravent également la commercialisation des produits agricoles. Le Gouvernement ambitionne de renforcer l'autosuffisance alimentaire des Comores, alors que 75 % des denrées alimentaires consommées sont importées, et de favoriser la modernisation agricole, à travers le développement d'une stratégie phytosanitaire en cours d'élaboration et la mise en place d'un laboratoire de certification²⁴. La tendance observée au cours du premier trimestre 2017 confirme le dynamisme du secteur primaire, porté par les cours élevés des produits de rente. L'amélioration du réseau routier et de la fourniture en énergie semble aussi stimuler la production vivrière et maraîchère. Dans le domaine de la pêche, la production est relativement faible et destinée au marché local. En mai 2017, les Comores ont reçu un carton rouge de l'Union Européenne au titre de la pêche illicite, en raison du grand nombre de pavillons de complaisance comoriens pratiquant des activités de transbordement illégal.²⁵ Ce carton rouge, combiné à l'absence d'un laboratoire de certification, ont entravé le fonctionnement de la Société nationale de pêche qui n'a jamais vraiment été opérationnelle depuis sa création en 2012.²⁶

Le secteur secondaire est dominé par de petites entreprises artisanales, et représente 10 % du PIB, l'industrie manufacturière comptant pour à peine plus de 3 % du PIB. En 2016, le secteur industriel a connu une croissance forte, notamment le sous-secteur de l'électricité (Diabate, Fall, et Boïna Issa 2017). Le secteur de la construction a également été dynamique, grâce aux travaux publics de réhabilitation du réseau de routes et d'adduction d'eau, qui se poursuivent en 2017. La résolution de la crise énergétique devrait continuer à stimuler la croissance du secteur en 2017, en diminuant les coûts de production pour les petites et moyennes entreprises (Banque Centrale des Comores, 2017c). Dans le cadre de la SCA2D, le Gouvernement souhaite développer l'agro-industrie et l'industrie locale dans une stratégie de substitution aux importations. Le Gouvernement de l'Union des Comores vient de valider une stratégie de développement industriel alignée sur celle du COMESA. L'objectif est de diversifier les exportations du pays, en ciblant notamment les produits agricoles transformés tels que les huiles essentielles, le poisson surgelé et fumé ou les épices (COMESA, 2017).

24 La structuration des filières de cultures de rente fait partie des pistes explorées en partenariat avec le PNUD.

25 Le carton rouge est la deuxième étape de la procédure d'identification au titre de la réglementation européenne sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). L'interdiction de commercialisation en Europe devrait avoir un faible impact sur les Comores, qui n'exportent pas de poisson vers l'Europe. En revanche, les navires européens ont désormais interdiction de pêcher dans les eaux comoriennes. Les Comores avaient déjà reçu un carton jaune en octobre 2015. (Commission Européenne, 2017).

26 La *Comoros National Fishing Company* est une usine à capitaux étrangers dont l'Etat comorien détient 8,51 %. La capacité de production de l'usine (22 tonnes par jour) est largement supérieure à la consommation locale (2,5 tonnes par jour), et l'objectif était de transformer et d'exporter 90 % de la production (Watwan Eco, 2017).

Le secteur tertiaire est le plus développé aux Comores et il est composé en majorité de petites entreprises de commerce d'importation, et de nombreuses entreprises informelles. Selon l'INSEED, près de 50% du PIB émaneraient du secteur informel. D'après la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'UCCIA, les principales entreprises comoriennes sont les commerces de détail (type supermarché). En 2017, le dynamisme du secteur des services est tiré par la baisse du coût des transports et des télécommunications et par le développement du secteur bancaire et des assurances.

ENCADRÉ 3 : CAPITAL NATUREL DES COMORES

Les Comores possèdent un capital naturel exceptionnel. L'archipel est considéré comme un des hauts-lieux de biodiversité mondiale en raison de la présence d'espèces endémiques et menacées, dont la plus emblématique est le coelacanthe. C'est également le dixième site le plus important au monde pour la ponte des tortues marines. Le pays abrite enfin quatre aires d'importance pour la conservation des oiseaux et trois zones humides d'importance mondiale (RAMSAR), entre autres.²⁷

Cette richesse est cependant menacée, par les effets du changement climatique et les dégradations environnementales d'origine anthropiques. Le rythme de déforestation est estimé à 400 hectares par an (Union des Comores, 2015c). La couverture forestière est ainsi passée de 14 % de la superficie totale du pays en 1951 à 2 % en 2015. On estime à 57 % la proportion de zones agricoles dégradées, notamment en raison de l'érosion. En outre, le pays n'est pas épargné par le changement climatique, entraînant des risques tels que l'augmentation des tempêtes, l'élévation du niveau de la mer, la salinisation des nappes aquifères et la baisse de productivité agricole (Banque Mondiale, 2014). Cette vulnérabilité accrue aux chocs climatiques a un coût : les Comores subiraient chaque année 5,7 millions de dollars (soit 1,3 % du PIB) de pertes directes liées aux catastrophes naturelles : inondations (35 %), cyclones (65 %) et séismes. L'impact d'un événement centennal représenterait environ 8 % du PIB (Banque Mondiale, 2016). Quant aux dépenses d'urgence, elles coûtent environ 1,3 millions de dollars par an²⁸.

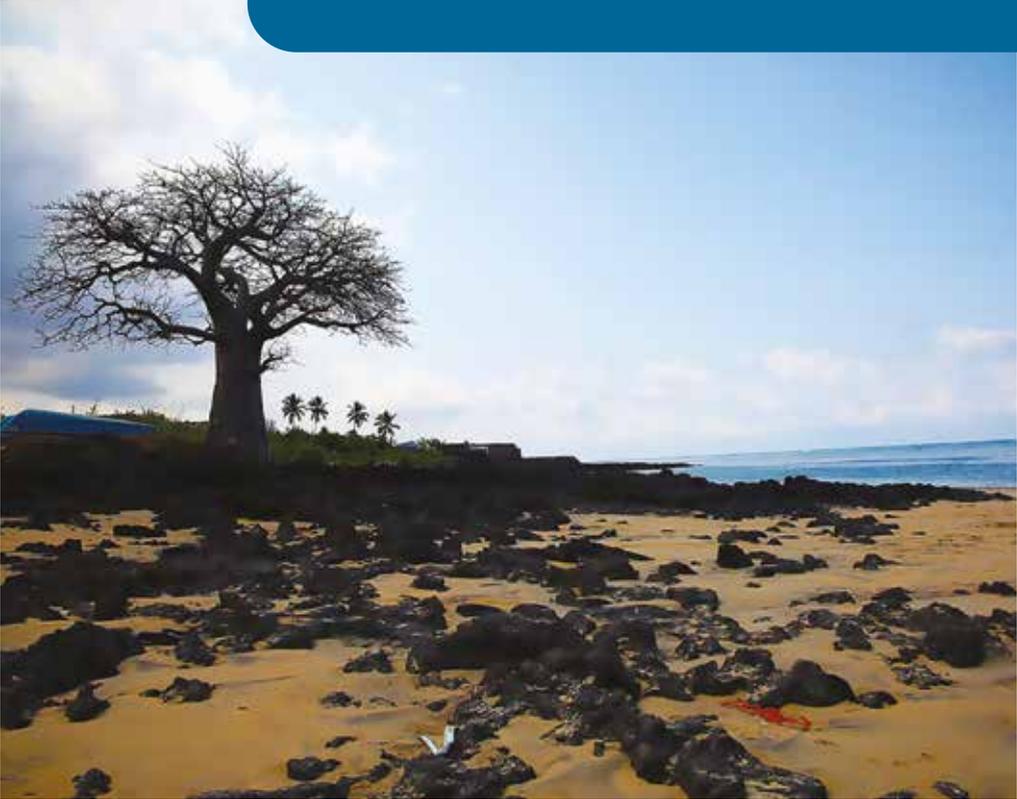
Les efforts menés par le Gouvernement et ses partenaires afin de protéger le capital naturel des Comores s'inscrivent dans le cadre de la loi cadre sur l'environnement de 1994, ainsi que du cadre stratégique de programmation sur le changement climatique 2011 - 2016. Cela s'est traduit par la mise en place du parc marin de Mwali (PMM) en 2001, qui couvre 2 % de la superficie terrestre des Comores et 3 % des eaux territoriales. Le Gouvernement envisage maintenant de créer 6 nouvelles aires protégées en partenariat avec le PNUD, de faire classer le Karthala au patrimoine mondial de l'UNESCO et le parc marin de Mwali en réserve de biosphère. Le financement des aires protégées serait assuré par un fonds fiduciaire capitalisé à hauteur de 30 millions de dollars EU. En matière de gestion des risques de catastrophes, les Comores ont commencé à adopter une approche préventive à travers la Direction générale de la sécurité civile (DGSC). La Direction de l'Environnement travaille également à la mise en place d'un système de collecte et de traitement des déchets. Enfin, dans le cadre de la Conférence de Paris de 2015 sur le climat, les Comores se sont engagées à devenir un puits de carbone en :

- Réduisant de 84 % leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 ;
- Portant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de 3 % en 2010 à 43 % en 2030 ;
- Doublant la couverture forestière en reboisant 12 000 hectares de forêts.

Le budget nécessaire a été évalué à 675 millions de dollars EU, mais la mobilisation des fonds nécessaires reste un défi. Ainsi, les Comores n'ont pas encore bénéficié de financement dans le cadre du Fonds Vert pour le Climat.

²⁷ Les données présentées dans cet encadré, sauf mention, sont issues du document projet sur les aires protégées (PNUD, Union des Comores, & GEF, 2015), du cadre de programmation stratégique (Union des Comores, 2011) ainsi que des contributions nationales annoncées dans le cadre de la Conférence des Parties (COP 21) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Union des Comores, 2015a).

²⁸ Le volcan Karthala, toujours en activité, constitue aussi un risque potentiel. Le sud de Ndzuwani et l'île de Mwali sont les zones les plus touchées par les cyclones.



3.2 POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Les finances publiques comoriennes sont marquées par des recettes fiscales peu élevées et des dépenses d'équipement faibles par rapport aux dépenses courantes. Le déficit budgétaire reste toutefois maîtrisé. En 2015, le solde est apparu positif en raison d'un don important de l'Arabie Saoudite, dont l'impact est visible sur les finances publiques²⁹ (Figure 5). En 2016, on assiste à une forte progression des dépenses (+ 18 %), liée à une hausse significative des investissements publics (+ 27 %), qui ont atteint près de 11 % du PIB³⁰. On reste néanmoins éloigné de l'objectif du plan d'investissement quinquennal fixé à 20 % du PIB. L'amélioration de la pression fiscale, qui est passée de 11,7 % en 2015 à 13,7 % du PIB en 2016, n'a pas suffi à financer la hausse des dépenses. Le déficit budgétaire s'est établi à 7,7 % du PIB pour l'année 2016.

En 2012, les Comores ont atteint le point d'achèvement de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTe), alors que leur taux d'endettement extérieur était insoutenable, représentant 349 % des exportations. L'allègement de la dette a permis aux Comores de retrouver une marge de manœuvre budgétaire. Parallèlement, le Gouvernement s'est engagé dans un effort de modernisation des finances publiques, jusqu'alors marquées par d'importants problèmes organisationnels dans la gestion de la masse salariale et des dépenses des administrations. La récente informatisation de la gestion des salaires et des dépenses publiques via un programme de l'Association Internationale de Développement (IDA) devrait permettre d'améliorer l'efficacité et la transparence de l'administration publique.³¹ Le système douanier a également été informatisé, ce qui a permis une augmentation sensible des recettes douanières qui représentent encore 2/3 des recettes fiscales. Enfin, le Gouvernement a mis fin au programme de citoyenneté économique en raison des risques liés au terrorisme et aux problèmes de gestion de ce programme.³²

Malgré ces efforts vers plus de transparence, la gestion des finances publiques reste affectée par des problèmes d'inefficacité. Les arriérés de paiement sont nombreux, la gestion de la dette intérieure, la préparation et l'exécution budgétaire pourraient être améliorées, et le partage des compétences entre le gouvernement de l'Union, ceux des Îles et les communes mieux défini pour plus d'efficacité.

²⁹ En 2015, l'Arabie Saoudite a apporté aux Comores une aide budgétaire de 40 millions de dollars des États-Unis, équivalente à 7,5 % du PIB, permettant de résoudre une crise de paiement des arriérés de salaires.

³⁰ La part des investissements financés par les ressources propres est plus faible, de l'ordre de 2,7% du PIB.

³¹ Ce projet de 1,8 millions de dollars permet de gérer et centraliser la paie des fonctionnaires et les dépenses et recettes de l'administration publique grâce à l'adoption en décembre 2016 de deux nouveaux systèmes informatiques. (Banque Mondiale, 2017a)

³² Ce programme lancé en 2008 aurait permis à plus de 44 000 ressortissants des pays du Golfe d'obtenir un passeport comorien moyennant le versement d'une somme, entre 20 000 et 45 000 dollars. Le programme aurait été dévoyé par des réseaux parallèles illégaux, et aurait été géré avec beaucoup d'opacité. Le FMI estime qu'il aurait représenté jusqu'à 5,6 % du PIB en 2012. Toutefois, il est difficile de savoir la part qui a effectivement été intégrée dans les recettes de l'État. Une commission d'enquête parlementaire vient d'être nommée sur ce dossier (Aimons les Comores, 2017).

FIGURE 5 : COMPTES FISCAUX EN FRANCS COMORIENS (MILLIONS DE KMF) ET POURCENTAGE DU PIB

	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes totales et dons	65 971	55 061	60 450	82 475	63 841
Impôts	26 850	29 236	29 940	28 942	35 364
Recettes non fiscales	19 139	8 180	6 812	14 147	4 194
Dons	19 982	17 645	23 698	39 386	24 283
Dépenses totales et prêts nets	58 192	57 025	61 788	71 087	83 651
Dépenses courantes	41 898	35 403	41 511	45 220	49 588
<i>Dont : salaires</i>	18 278	18 582	21 423	23 713	24 640
<i>Dont : intérêts</i>	977	504	199	104	138
Dépenses d'équipement	16 294	21 622	20 277	21 965	27 948
Balance fiscale	7 779	-1 964	-1 338	11 388	-19 810

	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes totales et dons	30,2 %	24,0 %	25,2 %	33,4 %	24,8 %
Impôts	12,3 %	12,8 %	12,5 %	11,7 %	13,7 %
Recettes non fiscales	8,8 %	3,6 %	2,8 %	5,7 %	1,6 %
Dons	9,1 %	7,7 %	9,9 %	16,0 %	9,4 %
Dépenses totales et prêts nets	26,6 %	24,9 %	25,8 %	28,8 %	32,4 %
Dépenses courantes	19,2 %	15,4 %	17,3 %	18,3 %	19,2 %
<i>Dont salaires</i>	8,4 %	8,1 %	8,9 %	9,6 %	9,6 %
<i>Dont : intérêts</i>	0,4 %	0,2 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Dépenses d'équipement	7,5 %	9,4 %	8,5 %	8,9 %	10,8 %
Balance fiscale	3,6 %	-0,9 %	-0,6 %	4,6 %	-7,7 %

Source : Banque Centrale Comores, prix courants

En 2017, le budget tel que prévu dans la loi de finances initiale (Union des Comores, 2016) subit une forte augmentation, avec une prévision très optimiste de hausse des recettes fiscales, notamment douanières, grâce aux nombreuses réformes en cours. Parallèlement, les dépenses augmentent fortement mais le déficit budgétaire devrait être limité à 3,4 % du PIB, contre 7,7 % en 2016. Les dépenses salariales devraient diminuer légèrement à la faveur du gel des nouveaux recrutements et de la non reconduction automatique des contrats arrivés à échéance. Le Gouvernement avait également prévu de multiplier par 6 les dépenses d'équipement sur fonds propres, en facilitant leur financement grâce à la création au début de l'année 2017 d'une Société Nationale d'Investissements. Ces prévisions ont néanmoins été revues à la baisse dans le cadre de la loi de finances rectificative (Al Watwan, 2017c), les recettes internes passant de 81 milliards initialement prévus à 64 milliards de francs comoriens (39 milliards en 2016), et les investissements sur fonds propres, de 31 à 18 milliards (contre 7,4 milliards en 2016).

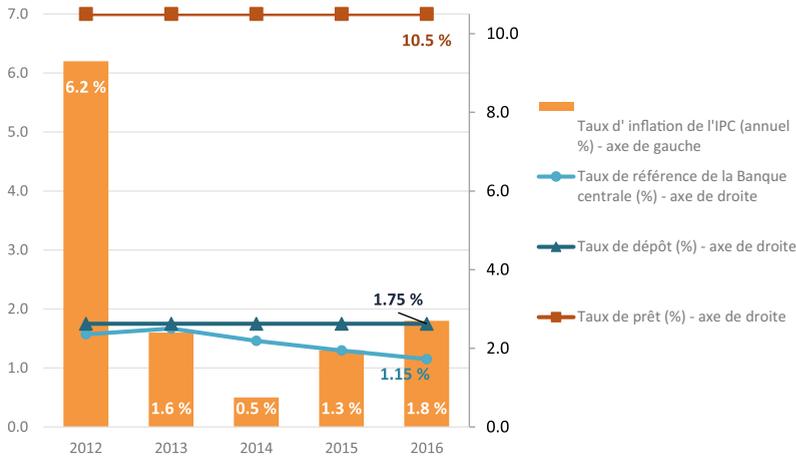
3.3 POLITIQUE MONÉTAIRE

La stabilité monétaire s'est maintenue en 2016, du fait du rattachement du franc comorien à l'euro. Le taux d'inflation est demeuré sous la norme communautaire de 3 % par an, bien que légèrement supérieur à 2015 (Figure 6). L'inflation a été contenue grâce à la baisse du prix des produits pétroliers et aux mesures prises par le Gouvernement pour maîtriser le prix des produits de première nécessité (Banque Centrale des Comores, 2017b). Cette politique de protection des prix a été poursuivie par le Gouvernement comorien au cours du mois de Ramadan 2017, traditionnellement témoin d'une inflation des prix des denrées alimentaires.

Le rattachement du franc comorien à l'euro n'est pas sans inconvénients, comme l'a illustré la relance du débat sur la pertinence du franc CFA³³. Dans le cas des Comores, le maintien de la parité fixe (1 EUR = 491,9677 KMF) impose des restrictions en matière de politique budgétaire comorienne. Une étude citée par l'OMC (2013) montre que le taux de change réel se serait apprécié de l'ordre de 29 % entre 2000 et 2007. Néanmoins, une récente analyse réalisée par le FMI indiquait que « la position extérieure était globalement compatible avec les fondamentaux à moyen terme » (FMI, 2016, p. 37, traduction libre). La parité entre le franc comorien et l'euro représente sans doute un frein pour le développement des exportations comoriennes. Elle est cependant un garant de la stabilité économique et du maintien du prix des importations.

33 Dans leur ouvrage collectif, Nubukpo et al. (2016) parlent de servitude monétaire à propos du lien entre le franc CFA et l'euro (dont le fonctionnement est similaire au franc comorien). Ils expliquent que le franc CFA, surévalué par rapport aux économies africaines, freine les exportations des pays concernés.

FIGURE 6 : INFLATION (IPC) ET TAUX D'INTÉRÊT, EN POURCENTAGE



Source : Banque Centrale des Comores

Au niveau des taux d'intérêt, l'indexation des taux à ceux de la Banque Centrale Européenne a été maintenue. En 2016, La masse monétaire a connu une croissance de plus de 10 %, portée par une hausse du crédit intérieur (+ 32 %), notamment le crédit au secteur privé et les créances de l'administration centrale et des sociétés financières (Banque Centrale des Comores, 2017b). Cette hausse s'inscrit dans une tendance continue depuis 2004 liée à la libéralisation du système bancaire comorien, qui a permis un accroissement des crédits à l'économie et de l'épargne disponible. Toutefois, le taux de créances douteuses reste élevé (environ 20 %) et la mobilisation de l'épargne pour le secteur productif est faible en raison des taux d'intérêt élevés et d'une faible bancarisation de la population (Banque Centrale des Comores, 2017a).

3.4 COMPTE DES OPÉRATIONS COURANTES

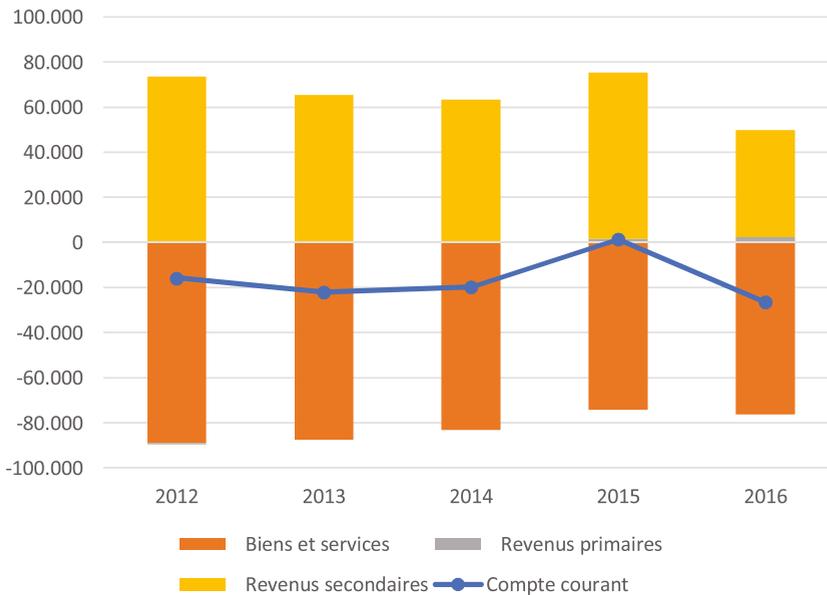
En 2016, le compte courant affiche un déficit équivalent à un peu plus de 10 % du PIB. Cette situation s'explique par le déficit chronique de la balance commerciale, lié à la forte dépendance aux importations, et à la faible valeur des exportations. Le déficit commercial s'est élevé en 2016 à 28 % du PIB, en légère diminution par rapport aux années précédentes. En revanche, les revenus secondaires, composés en majorité des envois de fonds de la diaspora et des dons aux administrations publiques, sont en baisse par rapport aux années précédentes. Ils représentent à peine 20 % du PIB contre 30 % en moyenne entre 2012 et 2015.

Le compte courant avait connu en 2015 une situation d'équilibre exceptionnelle avec le don de l'Arabie Saoudite qui représentait environ 7 % du PIB (Figure 7). En 2016, la baisse des revenus secondaires est donc principalement liée au non-renouvellement de cette aide

budgétaire exceptionnelle, mais on note aussi une légère diminution des envois de fonds de la diaspora, qui représentent 18 % du PIB contre 21,6 % en 2014 (FMI, op. cité).

Les envois de fonds ont représenté en moyenne, de 2000 à 2010, 20,50 % du PIB total de l'Union des Comores et auraient financé 80 % du déficit de la balance des paiements entre 2000 et 2010, les Comores étant le 4^{ème} pays au monde le plus dépendant de ces transferts (Katibou, 2014). Leur comptabilisation est difficile car il est estimé que 75 % des envois de fonds se font par voie informelle, même si cette proportion diminue grâce à la baisse des coûts des transferts monétaires formels. Leur rôle dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté fait débat. Younoussa (2011) établit un lien entre l'augmentation des envois de fonds et la croissance du PIB (la corrélation serait positive et plus significative que l'APD ou les investissements). Les envois de fonds auraient aussi un impact sur la réduction de la pauvreté, notamment à Ngazidja. Cependant, les transferts de fonds sont majoritairement destinés à des fins non productives, et pourraient avoir un impact négatif sur l'inflation, l'emploi et la production locale. De fait, près de 70 % des envois de fonds seraient liés à des dépenses de consommation, dont la plupart sont orientés vers des achats de biens importés. La diaspora, dont les deux-tiers seraient installés en France, finance en effet principalement les activités coutumières liées à la pratique du grand mariage, *ndola anda* (Briac, 2011). Un des objectifs exprimés par la SCA2D est d'optimiser les transferts de fonds de la diaspora, notamment à travers la création d'un fonds d'investissement dédié. Les modalités de mise en œuvre de ce projet n'ont pas encore été définies.

FIGURE 7 : COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES, EN MILLIONS DE FRANCS COMORIENS, 2012-2016



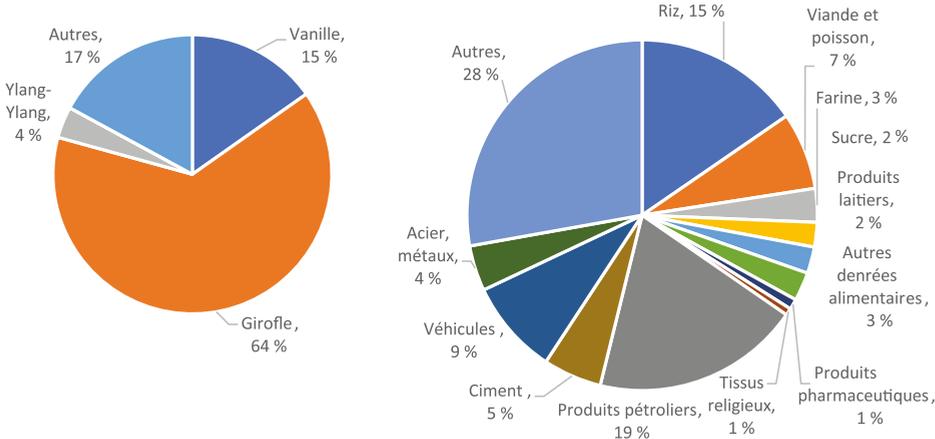
Source : Banque Centrale des Comores, prix courants

L'évolution de la balance commerciale au cours des dernières années tend à montrer une amélioration liée à la diminution du prix des produits pétroliers. Le montant des

importations est en effet en baisse depuis 2012, même s'il représente toujours près de 40 % du PIB. Il convient de noter la part croissante des denrées alimentaires dans la structure des importations. Celles-ci représentent 34 % des importations en 2016, contre 26 % en 2012, traduisant un risque croissant sur la sécurité alimentaire du pays. D'autre part, les importations de ciment, de véhicules ou de matériaux de construction semblent avoir diminué au cours de la même période, indiquant peut-être un moindre dynamisme de l'économie comorienne. Par ailleurs, la structure des exportations est restée sensiblement la même, avec la prédominance des exportations de girofle, de vanille et d'ylang-ylang. Même si les exportations de vanille et de girofle ont fortement augmenté en 2016 grâce à la hausse spectaculaire des cours mondiaux³⁴ et des quantités produites, la part des exportations reste faible : elle ne représente que 5 % du PIB de l'Union des Comores (Figure 8).

Les principaux partenaires commerciaux des Comores sont les pays du Moyen-Orient, l'Europe et l'Asie. Les Comores ne réalisent qu'une part minime de leurs échanges commerciaux avec les pays de la région (5 % avec les pays du COMESA). En matière d'importations, les principaux fournisseurs des Comores sont les pays du Moyen-Orient, notamment les Emirats Arabes Unis, avec 35 % des importations en 2015 (Banque Centrale des Comores, 2016), les pays d'Asie, en augmentation constante (32 %), puis les pays d'Europe qui ne représentent plus que 21 % des importations en 2015 contre 48 % en 1998. Du côté des exportations, le principal client des Comores reste l'Union Européenne, avec 44 % des produits exportés, alors que l'Asie recueille 24 % des exportations.

FIGURE 8 : STRUCTURE DU COMMERCE DE MARCHANDISES, 2016



Source : Banque Centrale des Comores

³⁴ Le prix moyen du kilo de vanille est passé de 73 dollars des États-Unis en 2015 à 252 dollars en 2016, et la hausse s'est poursuivie en 2017. Cette hausse à caractère spéculatif entraîne un effet de bulle avec un risque d'éclatement.

3.5 COMPTES FINANCIERS ET COMPTES DE CAPITAUX

Les données concernant l'année 2016 ne sont pas encore disponibles pour les comptes de capitaux et financiers. En 2015, l'excédent de la balance des capitaux s'est contracté par rapport à 2014 (16,5 milliards de KMF contre 22,2 en 2014), en raison des difficultés de mobilisation des ressources pour les investissements publics.

En ce qui concerne les comptes financiers, le déficit s'est creusé principalement en raison de la politique de constitution de réserves. Celles-ci ont augmenté en 2015, permettant au ratio de couverture de passer de 5,6 mois d'importations de biens et services en 2014 à 8,2 mois en 2015. En 2016 en revanche, le niveau des avoirs extérieurs de la Banque Centrale s'est détérioré, le stock de réserves internationales passant à 6,8 mois d'importations. Ce niveau reste néanmoins satisfaisant, garantissant la stabilité monétaire de l'Union des Comores. Par ailleurs, les investissements directs à l'étranger (IDE) ont augmenté, traduisant l'arrivée du nouvel opérateur de téléphonie mobile, Telma, mettant fin au monopole de Comores Telecom. Toutefois, d'après les statistiques de la CNUCED, le montant des IDE représente à peine 1 % du PIB, reflétant la faible attractivité des Comores en la matière. L'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements « *Invest in Comoros* » constitue la principale institution chargée de l'accueil des investisseurs et de la centralisation des démarches. Des efforts ont été menés récemment pour améliorer le climat des affaires, dans le cadre du nouveau code de l'investissement mis en place en 2007. Les investisseurs bénéficient d'exemptions de droits de douanes et déductions fiscales allant de 7 à 10 ans. Mais les faiblesses du système judiciaire, les coûts relativement élevés des facteurs de production et autres intrants ainsi que la disponibilité limitée d'une main d'œuvre qualifiée constituent autant de désavantages comparatifs pour le pays dans la zone en matière d'attraction des investissements privés.

Contrairement au cas d'autres petits territoires insulaires, les Comores semblent rester dépendantes des envois de fonds, peinant à stimuler les investissements et générer une croissance forte.³⁵ L'analyse thématique en dernière partie envisagera les opportunités du secteur touristique comme moteur de croissance pour le pays.

35 L'analyse économique des PEID a montré que de nombreux états insulaires ont capitalisé sur leurs atouts pour devenir progressivement moins dépendants des envois de fonds et de l'aide internationale et sortir du modèle MIRAB de Bertram et Watters. Le modèle PROFIT développé par Baldachino analyse les composantes des économies des petits états insulaires modernes : *people* (immigration); *resources* (ressources), *overseas management* (la diplomatie) ; *finance and transport* (finance et transport) et montre comment les PEID peuvent tirer profit de leur autonomie à travers une diplomatie plus offensive, et en attirant des investissements, notamment de capitaux. De son côté, McElroy analyse l'importance croissante du tourisme pour les économies insulaires qui deviennent des SITE (*small island tourist economies*), de petites économies touristiques insulaires, qui tirent profit de leur insularité pour développer le secteur touristique.

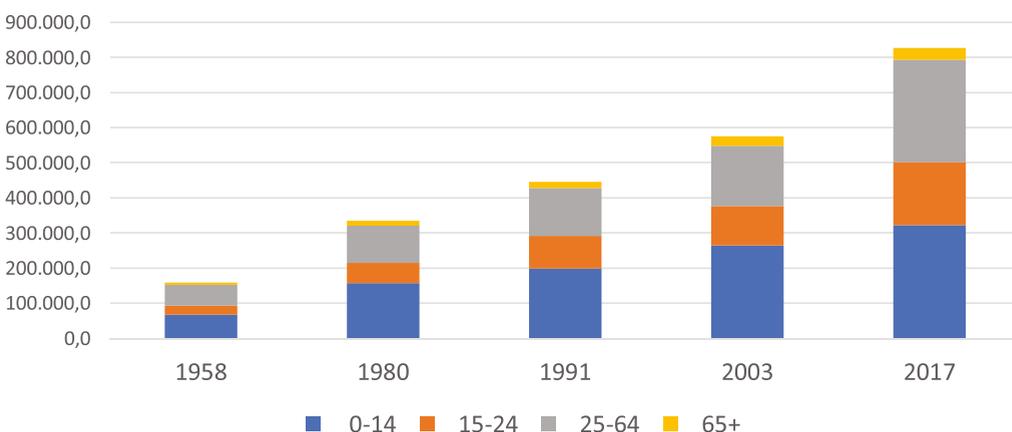
4. DÉVELOPPEMENTS SOCIAUX

4.1 DÉMOGRAPHIE

L'analyse des recensements depuis 1958 montre qu'après une accélération de la croissance de la population dans les années 60-70, le rythme s'est ralenti depuis. Le taux de croissance démographique passant de 3,3 % entre 1966 et 1970 à 2,1 % entre 1991 et 2003. Les études réalisées par le Commissariat Général au Plan tablent sur une légère remontée du taux de croissance démographique, à 2,4 % par an.

Les projections réalisées à partir du recensement de 2003 estiment que la population comorienne serait de 828 147 habitants en 2017 (Commissariat Général au Plan 2007, voir Figure 9). La plus récente enquête démographique, réalisée en 2014 par l'INSEED (INSEED, 2015), estime quant à elle que la population était de 755 680 en 2014 (contre 763 952 selon les projections du Plan). Le taux de fécondité est lui estimé à 4,5 enfants par femme en 2015, alors qu'il était de 5,3 en 2003. L'espérance de vie a progressé de manière continue : elle était de 65 ans pour les hommes et 67 ans pour les femmes en 2003, et devrait avoir atteint 68 ans pour les hommes et 71 ans pour les femmes en 2015. Quant à la répartition géographique de la population, 52 % des habitants vivent à Ngazidja, 42 % à Ndzuwani et 6 % à Mwali.

FIGURE 9 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION COMORIENNE



Source : (Institut National de la Statistique des Etudes Economiques, 1958) (Commissariat Général au Plan 1984, 1993, 2007). Les chiffres de 2017 sont une projection.

La population comorienne est donc très jeune - les moins de 25 ans constituant environ 60 % de la population, les personnes âgées de plus de 65 ans, moins de 5 %. C'est aussi une population de plus en plus urbaine : selon le recensement de 2003, on comptait 28% d'urbains. Ils seraient 40 % en 2014 (INSEED, 2015). Le taux rapide de croissance de la population urbaine, de l'ordre de 6,5 % par an, constitue un enjeu économique, social et écologique (Diabate & Boina Issa, 2016), comme semble le confirmer l'indicateur de développement social de la CEA qui indique un accroissement des disparités villes / campagnes (encadré 4). La gestion des services de voirie, d'assainissement et de collecte des déchets serait peu structurée et inefficace. Le développement de bidonvilles, notamment à Moroni, est lié à l'absence de code foncier et de planification urbaine et conduirait à des problèmes de pollution, de délinquance et de pauvreté urbaine. Malgré un processus de décentralisation engagé depuis 2011, les compétences liées à la gestion urbaine ne sont pas clairement définies et réparties entre le gouvernement déconcentré et les communes. Diabaté et Boina Issa (op. cité) recommandent un approfondissement de la décentralisation et notamment du transfert de compétences pour donner d'une part aux communes rurales la possibilité de ralentir l'exode rural en renforçant leur attractivité, et d'autre part aux communes urbaines la capacité de gérer les besoins liés à l'urbanisation rapide.



ENCADRÉ 4 : INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le niveau d'exclusion humaine semble avoir diminué aux Comores entre 1996 et 2013, l'indicateur établi par la CEA passant de 2,9 à 2,06. Le pays a donc fait des progrès, même si ceux-ci restent insuffisants pour transformer vraiment la vie de la population (Figure 10). La réduction de l'exclusion a été plus importante pour les femmes, en raison d'une baisse plus forte du niveau de pauvreté des femmes (Figure 11). Le taux de mortalité infantile, en revanche, a diminué moins rapidement pour les filles que pour les garçons.

FIGURE 10 : INDICATEUR D'EXCLUSION HUMAINE

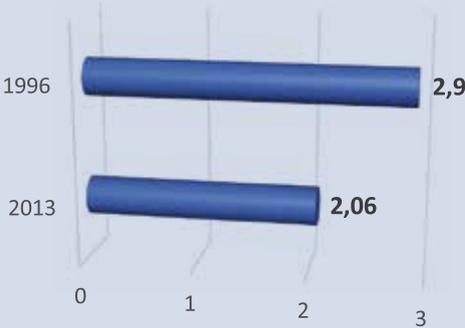
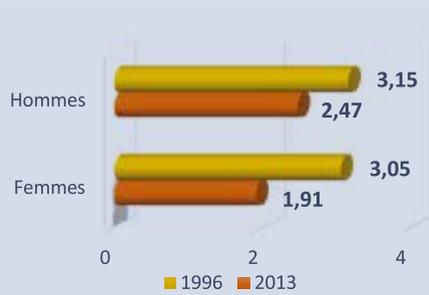


FIGURE 11 : EXCLUSION HUMAINE PAR GENRE



Dans tous les cas, l'exclusion concerne plus les zones rurales et la différence entre villes et campagnes s'est accrue avec le temps (Figure 12). Il serait nécessaire de développer les infrastructures rurales et les services de protection sociale en zone rurale pour limiter cette différence entre villes et campagnes. Les disparités entre les îles semblent s'être également accrues. L'exclusion a fortement diminué à Ngazidja entre 1996 et 2013, alors que Mwali est l'île où les progrès ont été les moins importants (Figure 13). En matière de sources d'exclusion, l'éducation représentait 35 % des causes d'exclusion en 1996, et seulement 21 % en 2013, alors que la mortalité infantile représente désormais 29 % des facteurs d'exclusion contre 12 % en 1996.

FIGURE 12 : EXCLUSION PAR ZONE DE RÉSIDENCE

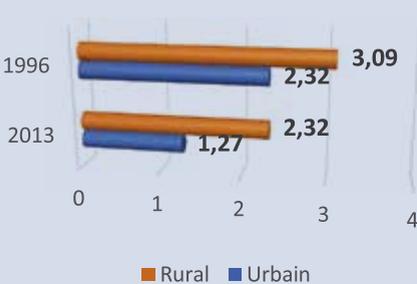


FIGURE 13 : CHANGEMENT DANS L'INDICATEUR AU NIVEAU RÉGIONAL

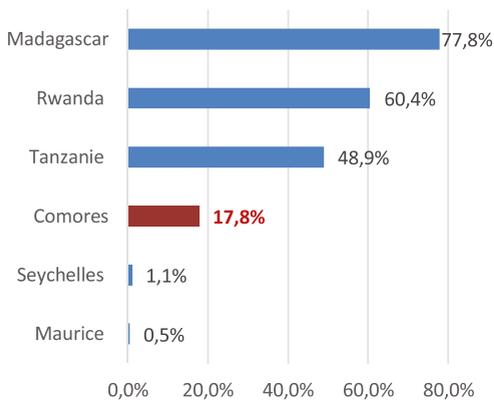


Source : (CEA, 2015)

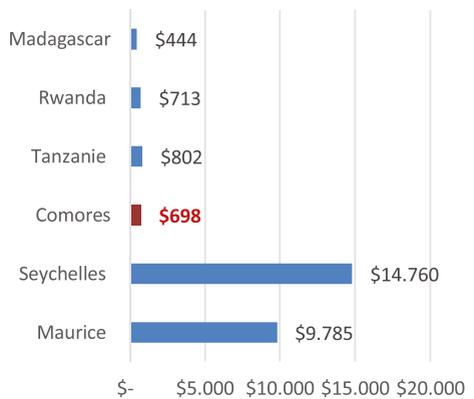
4.2 EMPLOI ET PAUVRETÉ

Le niveau de pauvreté aux Comores est élevé, mais semble plus faible que la plupart des autres pays d'Afrique sub-saharienne. En utilisant des indicateurs internationaux, on constate que le taux de pauvreté est de 17,8 % aux Comores, ce qui est supérieur aux autres îles de l'Océan Indien mais largement inférieur aux pays d'Afrique de l'Est (Figure 14). L'écart de pauvreté est également le plus faible de la sous-région après les Seychelles³⁶. En revanche, le revenu moyen par habitant est faible, à environ 759 dollars des États-Unis par habitant. Le PIB par habitant a peu évolué au cours des trente dernières années, en raison de l'écart faible voire négatif entre les taux de croissance économique et démographique.

FIGURE 14 : PAUVRETÉ À 1,90 \$ PAR JOUR (PPA 2011, EN %)



PIB PAR HABITANT EN DOLLARS COURANTS (2016)



Source : *Macro Poverty Outlook* (Banque Mondiale, 2017b)

Les enquêtes de consommation des ménages indiquent par ailleurs une baisse notable de la pauvreté entre 2004 et 2014 (INSEED 2015). Le niveau de pauvreté est ainsi passé de 44,9 % à 34,3 % de la population selon le seuil national. Ce taux reste toutefois supérieur à l'objectif de développement du millénaire qui était de 27,3 % (Nations Unies ; Union des Comores, 2013). La diminution de la pauvreté serait due à une hausse de la consommation des ménages qui aurait progressé de 30 %, permettant une amélioration des conditions de vie. Ainsi, 69 % des ménages ont accès à l'électricité en 2012 contre 29 % en 1996, et 12 % possèdent une voiture contre 5 % en 1996 (Commissariat Général au Plan, 2014). L'importance des envois de fonds principalement orientés vers les besoins de consommation, les investissements du Gouvernement dans l'éducation et la santé ainsi que le déplacement

³⁶ L'écart de pauvreté représente, pour tous les pauvres, la distance moyenne entre leur degré de pauvreté et le seuil de pauvreté. Il illustre à quel point les pauvres d'un pays se situent en-dessous du seuil de pauvreté. Un faible écart de pauvreté signifie que de nombreux pauvres sont près d'atteindre le seuil de pauvreté et d'en sortir.

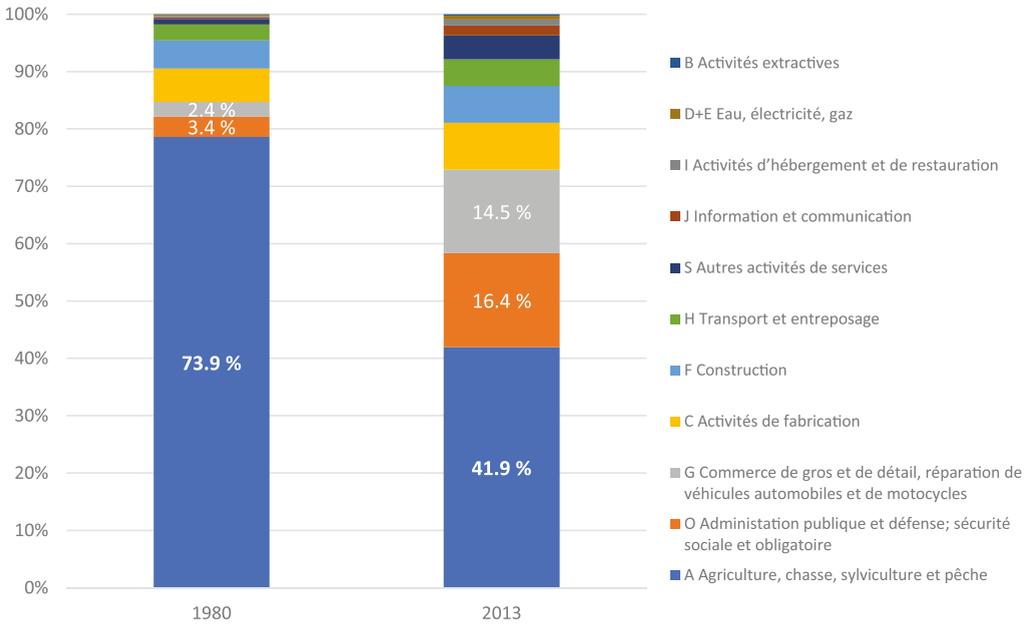
progressif de l'emploi vers les secteurs des services font partie des raisons qui peuvent expliquer cette évolution positive.

Cette amélioration des conditions de vie masque cependant de fortes disparités, comme l'illustre l'analyse de l'exclusion humaine proposée par la CEA (encadré 4), notamment entre les îles et entre les populations rurales et urbaines. Il apparaît ainsi que le niveau de pauvreté a augmenté à Mwali, où il atteint 50 % de la population en 2014. L'absence d'accès à l'électricité, à l'eau potable, et aux combustibles efficaces expliquent l'importance de la pauvreté sur cette île. Les disparités se sont aussi accrues entre villes et campagnes, 70 % de la population pauvre résidant dans les zones rurales. Les populations urbaines sont moins touchées par la pauvreté, bénéficiant d'un meilleur accès à l'éducation, aux services, aux emplois formels, à l'eau et à l'électricité. Le risque d'insécurité alimentaire reste important, le budget des Comoriens étant constitué à 60 % par l'achat de denrées alimentaires, principalement le riz, dont 75 % proviennent des importations.

En matière d'emploi, le taux d'activité est assez faible. La part des inactifs aurait même eu tendance à augmenter entre 2003 et 2013 passant de 47 % à 50 % (INSEED 2013), constituée principalement par les jeunes en cours de scolarisation et les femmes au foyer. Le taux de chômage, difficile à mesurer dans le cas des Comores, se situerait entre 10,6 % (au sens strict du BIT), 13,5 % selon les calculs nationaux, et près de 25 % au sens élargi, touchant plus particulièrement les jeunes. Près de 40 % des femmes seraient également concernées par le chômage au sens élargi. Enfin le taux de chômage aurait connu une hausse importante entre 2003 et 2013.

Plus des trois quarts des emplois seraient pourvus par des structures informelles, notamment dans le secteur agricole. Les emplois assurant le niveau de revenu mensuel le plus élevé sont dans le secteur des administrations publiques, où l'on retrouve également les travailleurs avec le niveau d'études le plus élevé.

En termes de répartition des emplois, le secteur agricole occupe encore une grande partie de la population active (42 %, voir figure 15), malgré une baisse conséquente par rapport aux années 80. À l'inverse, le secteur de l'administration publique s'est fortement développé, passant de 3 % à 16 % de la population active. Les activités commerciales, qui occupaient seulement 2 % de la population, occupent maintenant près de 15 % des actifs. En revanche, le secteur industriel s'est peu développé, attirant seulement 8 % des actifs contre 5,5 % en 1980.

FIGURE 15 : STRUCTURE DE L'EMPLOI, EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ACTIVE (1980-2013)

Source : (Commissariat Général au Plan, 1984), (INSEED, 2013).

4.3 SANTÉ

Le niveau de santé aux Comores s'est globalement amélioré depuis 1996, grâce à un meilleur accès aux soins et aux services d'eau et d'assainissement. La réforme du système sanitaire a été entreprise à partir de 1994 avec l'élaboration du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), basé sur la décentralisation et le recouvrement des coûts. La Politique Nationale de Santé adoptée en 2005 met l'accent sur le développement des infrastructures, la lutte contre des maladies spécifiques telles que le paludisme et les activités de prévention.

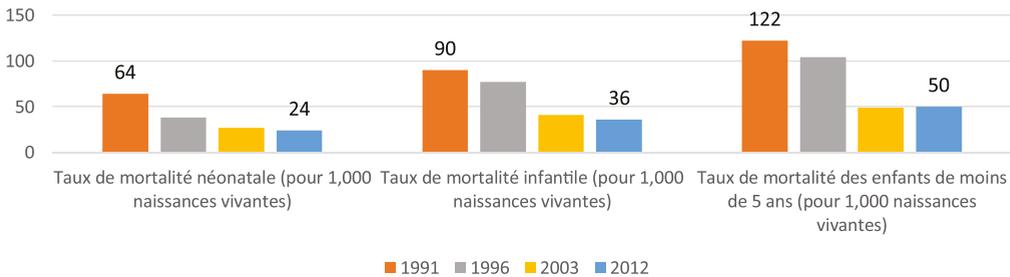
Ces progrès se constatent sur l'évolution des taux de mortalité infantile (Figure 16), même si les résultats atteints en 2012 ne laissent pas présager la possibilité d'atteindre la cible fixée dans le cadre des objectifs de développement du millénaire en 2015. L'accès aux soins de santé maternelle s'est aussi amélioré. La proportion d'accouchements s'étant déroulés avec l'assistance d'un professionnel de santé est passée de 52 % à 82 % entre 1996 et 2012 (Commissariat Général au Plan, 2014). On note cependant peu d'évolution dans l'accès à la contraception, qui a légèrement diminué, passant de 21 % à 19,4 % pendant la même période.

Certains indicateurs se sont dégradés, notamment en matière de nutrition infantile. La proportion d'enfants émaciés passait de 3,5 % à 11,1 % entre 1991 et 2012 (Nations Unies ;

Union des Comores, 2013).³⁷ Une des raisons de la prévalence de la malnutrition infantile serait le faible taux d'allaitement exclusif qui est de seulement 12 % (IFPRI, 2016).

Une des principales réussites du système de santé comorien concerne la lutte contre le paludisme, à travers des progrès très importants réalisés au cours de la dernière décennie. Le taux de prévalence du paludisme dans les consultations est passé de 50 % en 2004 à 36 % en 2011 (Commissariat Général au Plan, 2014), et le taux d'incidence aurait dépassé la cible fixée par les Objectifs de Développement du Millénaire de 2015. Le dernier rapport de l'OMS (WHO, 2016, p.131 et p. 146) indique que le nombre de cas confirmés de paludisme serait passé de 35 200 en 2010 à 963 en 2015, et le nombre de décès de 53 à 1 sur la même période.³⁸ Ces bons résultats font des Comores un des six pays d'Afrique qui pourraient parvenir à l'éradication du paludisme d'ici à 2020 (Le Monde, 2016). La stratégie de traitement de masse appliquée dans les îles de Mwali et de Ndzuwani semble avoir porté ses fruits, ainsi que la gratuité du diagnostic et du traitement. La même approche novatrice est en cours à Ngazidja.

FIGURE 16 : ÉVOLUTION DES TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE, POUR 1 000 NAISSANCES VIVANTES



Source : Enquêtes EDS (1996 et 2012)

³⁷ L'émaciation correspond à un poids pour taille inférieur de deux écarts-type à la moyenne d'une population de référence. Cet indicateur a subi d'importantes fluctuations pendant la période analysée. Parallèlement on constate une amélioration du taux de retard de croissance, de 47 % en 2000 à 32 % en 2015.

³⁸ Ces résultats exceptionnels sont dus à la mise en œuvre d'une approche novatrice d'origine chinoise, appelée FEMSE (élimination rapide du paludisme par l'éradication à la source ou *Fast Elimination of Malaria through Source Eradication*) basée sur l'administration d'un traitement de masse expérimental à base d'Artequick à l'ensemble de la population. Ce projet suscite encore des interrogations quant aux possibles effets secondaires. (The Economist, 2014).

4.4 EDUCATION

L'accès à l'éducation s'est amélioré considérablement au cours des dernières décennies. En 2014, 39 % des adultes avaient atteint un niveau d'enseignement secondaire ou supérieur contre seulement 9 % en 2004 (dont 34 % des femmes et 41% des hommes). 76 % des jeunes de cinq à quinze ans étaient scolarisés en 2014 contre 67 % en 2004.

En matière d'alphabétisation, la particularité de la langue nationale est de ne pas être uniformisée et de pouvoir s'écrire en caractères latins et arabes. Toutefois, le Gouvernement a lancé un effort d'uniformisation qui s'est traduit par le décret de décembre 2009 sur l'officialisation de l'écriture et de l'orthographe du shikomor, et ouvrant la voie à l'introduction du shikomor dans le système éducatif. Il subsiste des différences notables entre les différentes variantes du shikomor propres à chaque île que sont le shingazidja (Ngazidja), le shimaore (Maoré), le shindzwani (Ndzuwani) et le shimwali (Mwali), à tel point que Walker (2011) estime qu'il n'existe pas véritablement de langue shikomor. Le taux d'alphabétisation (caractères latins et arabes confondus) est de 73,2 %, étant légèrement plus élevé chez les hommes et en milieu urbain, alors que seulement deux tiers des adultes sont alphabétisés en milieu rural (INSEED, 2015).

Les résultats montrent que la majorité des personnes instruites (31 %) ont atteint le niveau primaire. Les personnes qui ont atteint les niveaux secondaires et supérieurs représentent respectivement 18,3 % et 10,5 %. Toutefois, près de 40 % de la population comorienne reste toujours sans aucun niveau d'instruction.

L'instruction coranique a une place importante dans l'éducation aux Comores. Dès 3 ans, les enfants sont initiés à la lecture du Coran et à l'écriture en caractères arabes. Cette éducation pré-primaire n'est cependant pas institutionnalisée et les maternelles de type « moderne » ne représentent que 2,5 % des effectifs, principalement en ville (Briac, 2011).

4.5 INÉGALITÉS DE GENRE

La place de la femme dans la société comorienne est particulière. La notabilité est exclusivement masculine. Ce statut particulier de notable (*m'dru mzima*) s'acquiert à travers le grand mariage et donne aux hommes qui l'obtiennent le droit de s'exprimer en public et de participer aux décisions du village. Le Gouvernement actuel composé de 14 membres ne compte qu'une femme. De même, le Parlement ne comprend que 3 % de femmes et les Comores se classent 177^{ème} sur 190 dans le classement de l'Union Parlementaire Internationale (UPI), comme le souligne l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique pour les Comores (encadré 5).

En revanche, les femmes jouent un rôle important au sein de la société comorienne, notamment à Ngazidja : sans être un système matriarcal, c'est un système en partie matrilineaire et uxoriocal : le patrimoine se transmet en partie de mère en fille (*manyahuli*) et le lieu de résidence est lié à la mère. Par ailleurs le grand mariage procure aux femmes qui

l'ont accompli un statut social supérieur. Sur l'île de Ndzuwani en revanche, le système de *manyahuli* n'existe pas, ce qui confère moins d'autonomie aux femmes. Dans une étude de novembre 2013, la Fondation Reuters place les Comores en tête d'un classement sur les droits des femmes dans 21 États de la Ligue Arabe et en Syrie, notamment en raison de la protection du patrimoine foncier détenu par les femmes, en cas de divorce (Reuters, 2013). Par ailleurs, la polygamie ne concerne que 3,3 % de la population, 28 % des ménages étant dirigés par des femmes.

ENCADRÉ 5: INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT ET DES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES (IDISA)

L'état de l'Égalité de genre et de l'autonomisation des femmes est mesuré dans plusieurs domaines, indiqués par la figure ci-dessous. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à la croissance durable et partagée de l'Afrique.

Afin d'évaluer l'ampleur des inégalités de genre et de mesurer le niveau de parité et d'autonomisation des femmes en Afrique, la Commission économique pour l'Afrique a mis au point un outil de suivi, l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs politiques d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à mettre fin à la marginalisation des femmes.

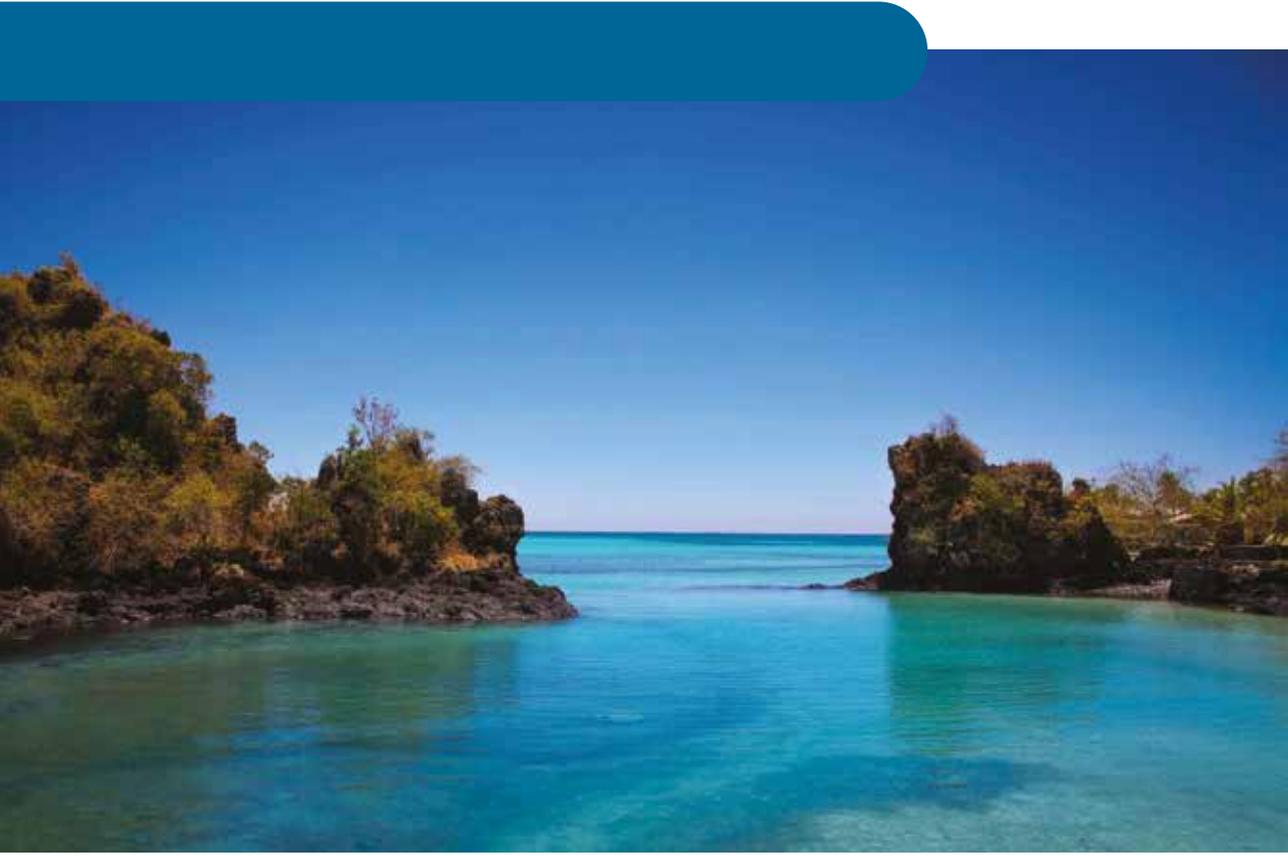
Le calcul de la notation est effectué à partir de l'Indice de la condition féminine (ICF), l'une des composantes de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la note calculée est une moyenne arithmétique non pondérée : le ratio femmes/hommes des valeurs de l'indicateur est multiplié par 10 et le résultat est arrondi au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le plus haut niveau d'inégalité, une note de 5, un niveau de parité moyen, et une note de 10, une parité parfaite. Les niveaux de parité supérieurs à 10 représentent des situations où les femmes ont dépassé les hommes, indépendamment du niveau de développement du domaine concerné.

La plupart des chiffres qui permettent de calculer les notes proviennent des plus récentes données nationales disponibles. Toutefois, pour certains indicateurs, les pays ne disposent pas de données ventilées. Les données utilisées sont alors internationales et leurs sources incluent des résultats des enquêtes nationales, le Rapport 2012 de l'IDISA, le Rapport de l'Union interparlementaire 2016 et celui de la Banque mondiale Global Data Index 2014.

Aux Comores, on constate une égalité entre les genres en ce qui concerne le taux de survie des enfants de moins de 5 ans. Les petites filles sont moins affectées que les garçons par le phénomène de retard de croissance. Les femmes ont une espérance de vie à la naissance plus longue que les hommes. En outre, elles ont des taux nets de scolarisation dans l'enseignement secondaire plus élevés et bénéficient d'un meilleur accès à la terre que les hommes. L'enquête démographique et de santé de 2012 montre que 59% des femmes possèdent une propriété foncière, contre 42% des hommes (Commissariat Général au Plan, 2014).

En ce qui concerne l'accès au crédit, le taux brut d'inscription dans le tertiaire et le taux d'alphabétisation des jeunes, les femmes sont légèrement désavantagées par rapport aux hommes avec des scores de parité de 7, 8 et 9 respectivement. Une disparité significative entre les sexes en faveur des hommes existe enfin dans la participation à la population active et la représentation politique. Selon les données du BIT, les taux de participation à la population active chez les hommes et les femmes sont respectivement de 80% et 36%. Dans un cabinet de 10 ministres, un seul est féminin. Et sur un total de 31 députés, seulement 2 sont des femmes.

Enfin, le taux de mortalité maternelle est de 172 pour 100 000 naissances vivantes. L'accès à une source d'eau potable est proche de 90%, tandis que l'accès à un assainissement amélioré est inférieur à 50% pour les zones rurales et urbaines.



5.

ANALYSE THÉMATIQUE :

LE TOURISME PEUT-IL STIMULER UNE CROISSANCE TRANSFORMATRICE AUX COMORES ?

Avec leurs plages aux couleurs variées, leurs récifs coralliens, leur biodiversité endémique, le volcan actif du Karthala ou encore le patrimoine historique et culturel arabo-chirazien, les Comores bénéficient d'un potentiel touristique important. Toutefois, ce potentiel reste largement inexploité et le secteur touristique n'est pas encore un des piliers de l'économie comorienne. Pourtant, de nombreux pays aux profils similaires à celui des Comores ont effectué au cours des dernières décennies une transition vers un modèle économique moins dépendant du secteur public et des envois de fonds où le tourisme joue un rôle majeur. Cette transition est-elle possible aux Comores ? Quels sont les risques inhérents au développement du secteur touristique ? Cette section se penche sur ces différentes questions.

5.1 LE TOURISME COMME FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT DANS LES PEID : RETOUR D'EXPÉRIENCES

Le tourisme insulaire a connu une croissance exceptionnelle depuis les années 70 au niveau mondial, profitant d'un attrait persistant des touristes pour les territoires insulaires. Cette « nissophilie³⁹ » (Gay, 2014) a été à l'origine du développement touristique aux Maldives, aux Seychelles ou à Maurice des îles qui ont construit leur identité de territoire sur la sémiologie insulaire : volupté, rêve, mystère, terres inexplorées, exotiques. La petite taille de ces territoires et leur autonomie politique ont d'ailleurs facilité l'élaboration d'une identité et d'une marque de territoire (Baldacchino, 2014). Ces atouts confèrent indéniablement aux PEID un avantage comparatif dans le domaine du tourisme (Lopez-Guzman, 2014). Porté par des politiques volontaristes comme dans le cas de l'île Maurice, le développement du tourisme a permis aux états insulaires de se détacher de leur dépendance à l'aide et aux envois de fonds, les capitaux étrangers jouant un rôle essentiel dans cette évolution. L'industrie touristique a eu ainsi un effet multiplicateur sur l'économie, en stimulant les secteurs de la construction, des transports, des communications ou de l'énergie. Le tourisme a même pu avoir un effet positif sur l'environnement en favorisant sa protection et sa valorisation. Dans le cas du Cap-Vert, le tourisme est passé de 8 % à 20 % du PIB entre 2000 et 2011, tirant parti de la stabilité politique et de la proximité géographique avec les marchés européens. Dans la plupart des PEID, les revenus du tourisme dépassent désormais les revenus liés aux exportations traditionnelles dans la balance des paiements. Le secteur semble jouer

39 Néologisme signifiant l'amour des îles.

un rôle important dans la transformation structurelle, en générant des emplois qualifiés et en soutenant le développement du secteur des services, directement ou indirectement liés à l'industrie touristique. De plus, le tourisme a potentiellement vocation à stimuler une croissance plus durable, car il repose sur la valorisation du capital social et naturel des territoires concernés, plutôt que son exploitation.

Le développement de l'industrie touristique dans les PEID n'est toutefois pas sans risques. Il induit une pression accrue sur les ressources, notamment en eau douce, accroît les phénomènes de pollution avec l'augmentation du volume des déchets ou des eaux usées, entraîne souvent une dégradation des paysages naturels et notamment la mangrove essentielle au maintien des ressources halieutiques. Les zones touristiques sont aussi affectées par la hausse des prix, la pression foncière et des tensions sociales autour des questions d'emploi et des zones protégées. Les économies insulaires touristiques sont aussi plus vulnérables aux fluctuations de l'économie mondiale, comme le montre l'exemple des Seychelles qui ont été particulièrement affectées par la crise globale de 2008, car la demande émane encore en majorité des pays à hauts revenus. Par ailleurs, le développement du secteur peut avoir un effet négatif sur la balance des paiements, une partie des revenus du tourisme étant rapatriée car les investisseurs sont souvent étrangers, et l'industrie touristique exigeant de nombreux produits importés. À terme, l'industrie touristique peut aussi donner lieu au développement de « friches touristiques » (Dehoorne, 2014) marquées par la saturation de l'espace et le rejet de la population du tourisme de masse, résultant dans la paupérisation de la destination. Par ailleurs, l'accroissement de la part du tourisme dans l'économie peut conduire à des effets de désindustrialisation et de « malaise hollandais » comme cela a pu être analysé à Maurice ou aux Seychelles (Pratt, 2015).

L'écotourisme a pu être perçu comme un moyen de concilier développement touristique, protection du capital naturel et bien-être des communautés. Dans le cas de Madagascar, le choix de l'écotourisme dans le Plan directeur touristique de 2010 visait une augmentation des dépenses touristiques avec un impact écologique moindre. Néanmoins, l'augmentation des superficies des zones protégées et la faible augmentation des revenus touristiques ont conduit à des tensions sociales et un manque d'appropriation au niveau local (Sarrasin, 2014).

Les pistes de réflexion autour du développement d'un secteur touristique durable intègrent souvent la nécessaire mobilisation des acteurs locaux, la mise en place de politique de substitution aux importations ou encore la priorisation des achats locaux pour pallier à l'augmentation des importations liées aux besoins de consommation des touristes. La bonne gouvernance est également un élément essentiel dans la gestion efficace des revenus touristiques afin de catalyser les effets positifs du développement du secteur (voir des exemples de développement du secteur touristique dans l'encadré 6).

ENCADRÉ 6 : TOURISME ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN AFRIQUE

SEYCHELLES

Le secteur du tourisme est un des moteurs de l'économie seychelloise. Sa contribution totale au PIB est de 58 %, et il génère 29 000 emplois directs et indirects, soit 63 % de l'emploi local (WTTC, 2017b). Le nombre de visiteurs devait atteindre 320 000 en 2017, pour une population locale de moins de 100 000 habitants. Les Seychelles ont su conquérir de nouvelles clientèles dans les pays émergents grâce à une stratégie marketing efficace (voyages de presse, salons promotionnels, événementiel). La destination cible un tourisme de luxe, avec une durée de séjour de 10 jours en moyenne. Avec une croissance annuelle de 7 % en moyenne, le secteur est confronté à des risques liés au développement excessif des structures hôtelières, ce qui pourrait avoir un impact sur le capital naturel, et à terme l'attractivité de la destination (Banque Mondiale, 2013).

ZANZIBAR

La destination est orientée vers le tourisme balnéaire et l'écotourisme (la ville de Stone Town est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO). En 2014, le secteur du tourisme représentait 27 % du PIB et plus de 10 000 emplois. En 2016, l'archipel a accueilli 376 000 visiteurs. Cependant, il semblerait que le développement du secteur n'ait pas été un moteur de croissance durable. La croissance du secteur aurait généré peu de retombées pour l'industrie et l'emploi local (Rotarou & Cl, 2014). Au contraire, le taux de chômage est passé de 5,5 % en 2006 à 14,3 % en 2014 (Office of the Chief Government Statistician Zanzibar, 2017). L'essor du tourisme aurait induit aussi une hausse de la prostitution, de la consommation d'alcool, de drogue, ainsi que des conflits sur l'accès à la terre et au littoral, et une importante dégradation environnementale. Environ 30 % de la population vivrait sous le seuil de pauvreté. Pour cela, le Gouvernement a fait du tourisme durable une des priorités de sa stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (RGoZ, 2010), souhaitant atteindre 500 000 arrivées d'ici à 2020, et ciblant l'emploi local à travers la formation professionnelle et des salaires décents.

CAP-VERT

Au cours des dernières années, l'économie du Cap-Vert a été complètement transformée grâce au tourisme. Le nombre de visiteurs annuels est passé de 115 000 en 2000 à 539 000 en 2014 (CEA, 2017a), les revenus du tourisme de 49 millions de dollars des Etats-Unis constants en 2000 à 371 millions en 2011. La stabilité politique serait une des raisons du dynamisme du secteur, permettant au Cap-Vert d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire (Lopez-Guzman, 2014). La contribution totale du secteur touristique au PIB est évaluée à 44 %, tandis que le nombre d'emplois directs et indirects générés serait de 91 000, soit 39 % du total. L'importance du secteur touristique a été inscrite dans la Vision 2030 du pays, soulignant l'avantage compétitif du pays dans les services, en particulier le tourisme, appuyé par une stratégie de promotion des industries légères et une productivité agricole croissante (CEA, 2015b).

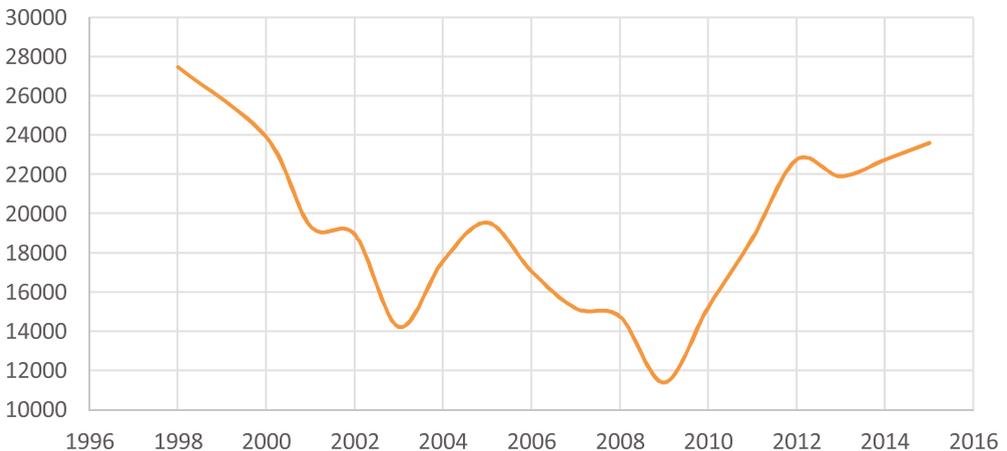
MAURICE

L'île Maurice apparaît comme la destination touristique phare de l'Océan Indien, avec 1 275 000 visiteurs en 2016 (+ 10 % par rapport à 2015). La contribution totale du secteur touristique au PIB est de 25 %, et il génère près de 135 000 emplois directs et indirects, soit 24 % de l'emploi total (WTTC, 2017a). Le pays cherche à attirer la clientèle régionale, par exemple à travers l'ouverture de lignes aériennes vers l'Afrique et le développement du tourisme dit médical (CEA, 2017b). Pour assurer une durabilité de la croissance du secteur, le Gouvernement a décidé d'investir dans la lutte contre le chômage, qui touche 25 % des jeunes, en réformant le système éducation et en ciblant la formation professionnelle. En matière environnementale, Maurice s'est fortement engagée dans une stratégie d'identité verte, « Maurice Île Durable », notamment à travers l'écologisation de la chaîne de transports maritimes (CEA, 2016).

5.2 LE SECTEUR TOURISTIQUE PEUT-IL SE DÉVELOPPER AUX COMORES : ATOUTS ET FAIBLESSES DE L'ARCHIPEL COMORIEN

Malgré un potentiel exceptionnel, le tourisme aux Comores reste peu développé. Le secteur touristique a connu une première phase de développement dans les années 1990, liée à l'activité d'un équipement touristique majeur construit en 1986 dans le nord de l'île de Ngazidja, le Galawa Beach. En 1998, année de référence, le nombre de visiteurs annuels a atteint le chiffre record pour les Comores de 27 500. Suite à la fermeture de l'hôtel en 2002, le nombre de visiteurs a baissé rapidement. Les touristes de loisirs, qui représentaient 55 % des visiteurs en 2001, sont passés de plus de 13 000 par an à moins de 3 000 en 2010. En 2009, année du crash de l'avion Yemenia, les Comores ont accueilli à peine plus de 11 000 visiteurs (Figure 17)

FIGURE 17 : ARRIVÉES INTERNATIONALES AUX COMORES, 1998 - 2016



Source : Données nationales fournies par la Direction du Tourisme et l'Office du Tourisme

Depuis 2010, le nombre de visiteurs augmente d'une manière constante, sans avoir encore retrouvé le niveau de 1998. En 2016, il a atteint 26 842. La majorité des touristes viennent de France métropolitaine, de Maoré ou de la Réunion (Figure 18). Il s'agit d'un tourisme affinitaire, composé pour la grande majorité de Comoriens de la diaspora rendant visite à la famille (Figure 19). De fait, en 2016, 67 % des visiteurs avaient la nationalité française, et 30 % des visiteurs affinitaires se sont rendus aux Comores durant les mois de juillet et août, confirmant la grande saisonnalité du tourisme dans l'archipel. La durée du séjour aux Comores est assez réduite par rapport aux autres destinations de la région, 7 jours contre 20 jours à Maoré ou 10 jours aux Seychelles, et le budget moyen est inférieur à 1 000 dollars. Les touristes de loisirs viennent également principalement de France, pour des séjours de

découverte (« *backpackers* »), certains appartenant au tourisme dit de niche, en lien avec l'ornithologie ou la volcanologie. Un des prestataires rencontrés a également mentionné l'accueil de plusieurs groupes de touristes asiatiques visitant les Comores dans le cadre d'un package « Tour de l'Océan Indien ».

FIGURE 18 : ARRIVÉES AUX FRONTIÈRES SELON LE PAYS D'ORIGINE, EN 2016, EN %

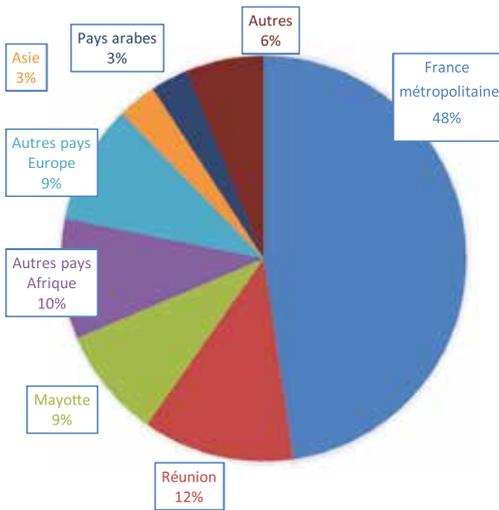
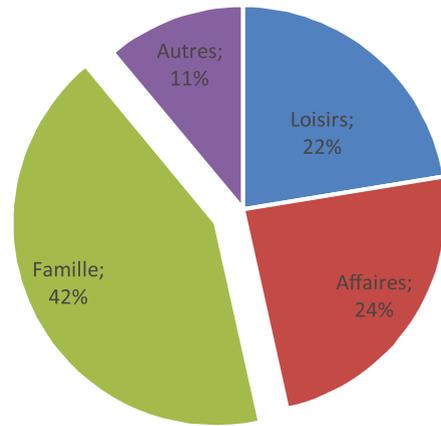


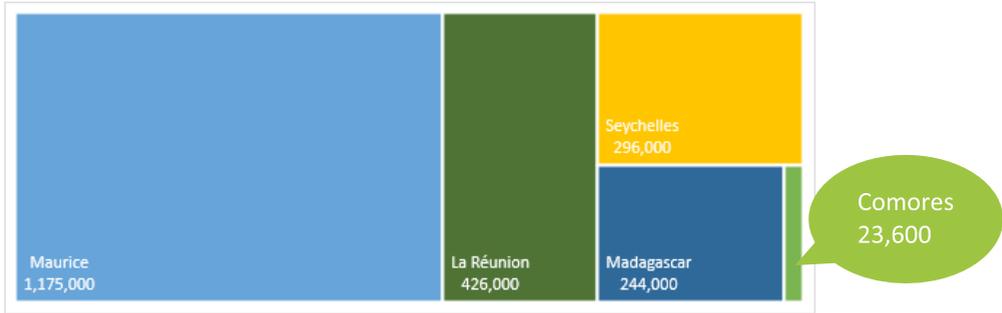
FIGURE 19 : ARRIVÉES AUX FRONTIÈRES SELON LE MOTIF DE VOYAGE, EN 2015, EN %



Source : Statistiques fournies par la Direction Nationale du Tourisme et l'Office du Tourisme

Comparées aux proches voisins de l'Océan Indien, les Comores apparaissent comme un territoire touristique en phase d'exploration, alors que Madagascar se situerait en phase de développement et que Maurice, les Seychelles ou Zanzibar auraient déjà atteint une phase de consolidation voire de stagnation. Alors que les Comores ont accueilli 26 800 visiteurs en 2016, Maurice a depuis 2013 franchi la barre du million de visiteurs annuels, et les Seychelles, près de 300 000. (Figure 20).

FIGURE 20 : NOMBRE DE VISITEURS ANNUELS, ÎLES DE L'OcéAN INDIEN.



Source : Organisation Mondiale du Tourisme, base de données en ligne, données 2015 (non disponibles pour Mayotte et Zanzibar).

Le secteur du tourisme représente également une part assez faible du PIB comorien, même si les données disponibles divergent beaucoup. Selon la Banque Mondiale (2014), le secteur représenterait 40 millions de dollars de recettes annuelles soit 3,2 % du PIB en 2011 et ne générerait qu'environ 500 emplois hôteliers directs. Le *World Travel and Tourism Council* estime quant à lui que le tourisme représenterait globalement 10,5 % du PIB comorien en 2016 et générerait 15 500 emplois directs et indirects.⁴⁰

Conscient des opportunités de la destination « Comores », le Gouvernement a fait du développement du secteur une des priorités de la SCA2D. Cette volonté s'est traduite par la création en 2012 d'un Office National du Tourisme dans le cadre d'un partenariat public-privé ainsi que par l'élaboration d'une loi sur le tourisme. Une analyse des forces et faiblesses⁴¹ du secteur touristique est proposée en figure 21.

⁴⁰ La différence entre les données de la Banque Mondiale et du WTTC illustre la faible qualité des données disponibles sur le secteur touristique aux Comores.

⁴¹ Il s'agit d'une analyse SWOT, Strength, Weaknesses, Opportunities and Threats (Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques). C'est une analyse des forces et faiblesses du secteur touristique, ainsi qu'une projection des opportunités et risques liés au développement de ce secteur. L'auteur a notamment compilé les analyses issues des différents rapports d'analyses sur le secteur tourisme réalisés entre 2005 et 2016, ainsi que les résultats des entretiens menés au cours de la mission de collecte des données en août 2017.

FIGURE 21 : ANALYSE « SWOT » DU SECTEUR TOURISTIQUE AUX COMORES

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Capital naturel : domaine marin de Mwali, nombreuses espèces de faune et de flore endémiques, récifs coralliens, volcan actif du Karthala et possibilités de randonnées pédestres, lac salé de Ngazidja, plages de sable blanc, climat agréable toute l'année ; • Proximité linguistique avec le monde francophone et arabophone. Stabilité monétaire et convertibilité avec l'euro ; • Capital culturel : « sens inné de l'hospitalité ». Persistance des traditions culturelles uniques : danses, musique, cérémonies coutumières ; • Patrimoine architectural : cité de Moroni, citadelle de Mutsamudu à Anjouan. 	<ul style="list-style-type: none"> • Passé d'instabilité politique qui impacte négativement sur l'image de la destination ; • Coût du transport aérien vers la destination, absence de liaison directe vers l'Europe et faiblesse des connections entre les îles ; • Environnement peu propice à l'investissement ; • Faible connectivité numérique ; • Absence d'un réseau d'aires protégées (un seul parc marin à Mwali) ; • Pollution dans les zones urbaines ; • Faiblesse du capital humain : manque de main-d'œuvre formée en accueil touristique ; • Absence d'identité de marque et de promotion de la destination ; • Capacités d'accueil limitées et offre touristique peu structurée ; • Financement insuffisant du secteur et des institutions référentes.
OPPORTUNITÉS	RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> • Territoire insulaire vierge : attractif pour les opérateurs touristiques à la recherche de nouveaux horizons. Les Comores peuvent se positionner comme une destination de découverte et d'aventure ; • Projet en cours de création de nouvelles aires naturelles protégées pour valoriser le capital naturel ainsi que d'aménager des sentiers de randonnées ; • Activités de niche (capital culturel, naturel) autour des traditions culturelles telles que les célébrations du grand mariage ; • Demande mondiale croissante en matière d'écotourisme et de tourisme durable ; • Potentiel autour du tourisme religieux ou du tourisme issu du monde arabe attiré par la culture musulmane de l'île. 44 • Opportunité de développement pour l'île de Mwali : plus préservée et plus exclue socialement. • Proximité avec de grandes destinations touristiques comme Maurice, les Seychelles, Zanzibar ou le Kenya permettant d'envisager des « packages » • Potentiel de tourisme de croisière entre les trois îles et entre les îles de l'Océan indien ; • Volonté affichée des autorités successives du pays à faire du tourisme un secteur clé dans le développement économique du pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pression sur les ressources naturelles : eau, ressources halieutiques, déchets... • Risque de pression sur le foncier et hausse des prix immobiliers ; • Possibles tensions entre les îles et les villages si le développement touristique privilégie une zone plus qu'une autre ; • Possibles tensions sociales si de nouvelles aires protégées sont créées sans participation de la population locale, diminuant leur accès aux ressources naturelles ; • Risque de tensions sociales si les nouveaux emplois liés au tourisme ne sont pas pourvus par la main d'œuvre locale faute de développement du capital humain ; • Risques de tensions et frustrations liées aux phénomènes d'acculturation qui pourraient accompagner l'arrivée massive de touristes • Faiblesse du capital humain : manque de main-d'œuvre formée en accueil touristique ; • Risques d'aggravation des phénomènes de népotisme et de corruption avec l'arrivée de nouvelles ressources

L'Union des Comores bénéficie d'atouts indéniables pour faire du tourisme une composante majeure de la croissance économique, comme l'ont montré les exemples d'autres îles du continent africain. Le secteur pourrait également être un moteur de la transformation structurelle en stimulant le déplacement de la main-d'œuvre vers des emplois plus qualifiés et en renforçant le poids des services dans la structure du PIB. Cette évolution pourrait potentiellement être bénéfique à la préservation et la valorisation du capital naturel du pays, aujourd'hui menacé. Néanmoins, de nombreuses contraintes entravent pour le moment les investissements dans le secteur touristique. Certaines de ces contraintes sont d'ordre structurel, et la stratégie d'accélération de la croissance en cours de mise en œuvre vise à les résoudre. Il s'agit notamment de la faiblesse des infrastructures de transports et de communication, de l'absence de connectivité entre les îles, de la faiblesse des services de santé et d'éducation, de l'environnement des affaires peu propice à l'investissement, ou encore de la dégradation du capital naturel.⁴³ En ce sens, l'amélioration de l'environnement économique aux Comores est un préalable essentiel à l'accélération de la croissance en général et au développement du secteur touristique en particulier. Les autres contraintes sont d'ordre sectoriel, et sont liées à l'absence d'approche stratégique intégrée visant à optimiser le potentiel du secteur touristique. Il paraît nécessaire que le Gouvernement des Comores puisse développer une stratégie touristique axée sur l'amélioration de l'offre, la structuration de la filière, la professionnalisation du secteur, et l'identification d'un positionnement marketing. Il convient d'assurer sa mise en œuvre effective par une allocation appropriée des ressources humaines et financières nécessaires.

5.3 LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR TOURISTIQUE APPELLE À UNE POLITIQUE SECTORIELLE VOLONTARISTE

La volonté du Gouvernement de faire du tourisme un secteur porteur de l'économie comorienne s'est traduite par la formulation de plusieurs stratégies, textes de loi et plans d'actions dont notamment :

- 2005 : un document cadre de stratégie touristique, réalisé par une société spécialisée, préconisant le développement de l'écotourisme, principalement sur l'île de Mwali (Interface Tourism, 2005). ;

42 La Malaisie a par exemple bénéficié d'un afflux de touristes originaires des pays du Golfe à la recherche d'une ontexte d'islamophobie croissante dans les destinations touristes traditionnelles.

43 La question de l'accès aérien est complexe. Le coût du transport vers les destinations touristiques dépend du volume de la demande, d'accords avec les voyageurs, des stratégies concurrentielles des compagnies aériennes et de nombreux autres facteurs. Le prix des vols à destination de Moroni a subi des variations importantes au cours des dernières années en fonction de ces variables. Au moment de la rédaction de ce rapport, les vols à destination des Comores offraient des tarifs compétitifs au départ de Paris, mais les prix des vols régionaux étaient moins compétitifs que d'autres destinations équivalentes telles que Zanzibar ou les Seychelles.

- 2007 : une étude de diagnostic avec des recommandations, axées aussi sur la structuration de la filière, le développement de l'écotourisme et du tourisme balnéaire (Vellas, 2007) ;
- 2011 : la promulgation d'une loi sur le tourisme, clarifiant les missions de la Direction Nationale du Tourisme et portant création de l'Office National du Tourisme. Cette loi fixe les modalités de financement de l'Office et de la Direction Nationale du Tourisme ;
- 2013 : une note de politique sur le tourisme, réalisée dans le cadre d'un atelier national, proposant un plan d'actions concrètes sur trois ans pour un budget de 2,7 millions de dollars des Etats-Unis. La vision était la suivante : « En 2015, les Comores seront la nouvelle destination de l'Océan Indien, connue pour ses sites naturels inédits, sa richesse culturelle, et l'accueil bienveillant de ses populations. » (Rajeriarison, 2013) ;
- 2013 : un travail sur la marque Comores en partenariat avec la FAO, ayant abouti à la proposition de branding « Undiscovered beauty » (FAO Smart Fish, 2013) ;
- 2015 : un diagnostic de compétitivité et un plan d'actions chiffré dans le cadre de l'élaboration de la SCA2D. L'objectif affiché est d'atteindre 42 000 visiteurs par an en 2019. Le budget prévisionnel est de 3 millions d'euros, 10 % de ce financement étant acquis.

L'année 2017 a vu des avancées notables en lien avec les objectifs affichés, telles que l'adhésion des Comores à l'Organisation Mondiale du Tourisme (Union des Comores, Gouvernement, 2017a), ou les accords d'investissements passés pour la reprise de l'hôtel Itsandra avec un groupe tanzanien et la reconstruction du fameux hôtel Galawa.⁴⁴ Néanmoins, comme le souligne le dernier rapport analytique sur le secteur (Claude, 2016), la mise en œuvre du plan d'actions proposé dans la SCA2D est restée timide.

La construction d'une stratégie touristique doit être le préalable à la définition des investissements prioritaires. La mise en place d'un schéma d'aménagement touristique était d'ailleurs la première action planifiée dans le cadre de la SCA2D via le projet de développement d'une filière touristique durable. La stratégie à élaborer devra s'appuyer sur une analyse complète du secteur reposant sur des statistiques fiables. Il conviendra ainsi d'envisager la production des comptes satellites pour le tourisme, d'étudier les exemples issus de destinations concurrentes (benchmarking), d'effectuer un recensement précis de l'offre proposée par les prestataires locaux et de leurs besoins, notamment en termes de marketing touristique. Il pourra être intéressant d'analyser aussi l'image numérique du territoire, afin de comprendre les caractéristiques et valeurs associées avec le territoire, positifs ou négatifs, qui pourront servir de base à la définition d'une identité de marque.

⁴⁴ Au cours de l'été 2017, le Gouvernement a signé un protocole d'accord avec le groupe saoudien Armada pour la reconstruction de l'hôtel Galawa. (Al Watwan, 2017b) Un autre accord avec le groupe tanzanien Vigor a été passé pour la reprise de l'hôtel Itsandra, dont les travaux ont démarré à l'automne.

Cette stratégie touristique accompagnée d'un schéma d'aménagement touristique servira de base à une politique sectorielle pour laquelle une allocation adéquate de ressources financières est indispensable. Il conviendra de veiller notamment à :

DÉFINIR UNE OU PLUSIEURS CLIENTÈLES CIBLES

Le plan d'actions de 2013 suggérait par exemple de cibler le tourisme régional en provenance notamment de la Réunion, et du tourisme aventurier de luxe (« *high-end adventurer* »). Les cibles touristiques pourront être définies en fonction de la proximité géographique, culturelle ou linguistique avec les marchés potentiels. Si la clientèle européenne francophone est aujourd'hui la première en termes d'arrivées internationales, il pourrait être intéressant d'essayer de se positionner sur le marché régional qui est en pleine expansion. Des partenariats avec d'autres destinations proches de l'Océan Indien peuvent être des pistes à explorer, notamment dans le cadre de l'association des Îles Vanille. La construction de la stratégie touristique ne doit pas faire abstraction de la première clientèle touristique des Comores : la diaspora. Si elle constitue une ressource importante et captive, il est important de valoriser son expérience touristique et de maximiser ses dépenses sur place en analysant finement ses besoins.⁴⁵ Vellas (2007) avait déjà proposé d'améliorer l'impact économique des visiteurs de la diaspora en développant des produits spécifiquement adaptés tels que les locations de voitures, les meublés saisonniers, ou la commercialisation de produits « souvenirs ».

DÉVELOPPER L'OFFRE EN CIBLANT DES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES DITS D'ANCRAGE

Le plan d'investissement quinquennal du Gouvernement prévoit la construction de sept nouveaux hôtels, ainsi que la reconstruction du Galawa. Si l'augmentation de la capacité d'accueil est nécessaire (la capacité actuelle est d'environ 600 lits), la construction d'hôtels doit répondre à une logique d'offre et veiller à ce que des opérateurs privés puissent être associés dès la conception du projet afin d'assurer le remplissage des structures hôtelières.⁴⁶ Le développement de l'offre passe aussi par le balisage des sentiers de randonnée, la réhabilitation du patrimoine bâti, la délimitation de nouvelles aires protégées.

FÉDÉRER AUTOUR D'UNE « MARQUE » OU IDENTITÉ DE TERRITOIRE

Il s'agira ici de se démarquer des autres destinations de l'Océan Indien en mettant en valeur les avantages comparatifs que possède la destination, par exemple sa biodiversité endémique et son caractère inexploré. La définition d'une marque ou identité de territoire devra aller au-delà de la simple formulation d'un slogan.⁴⁷ Il conviendra de fédérer les acteurs du tourisme et prestataires autour d'une perception partagée de la marque de la destination, qui permettra aux clients d'identifier plus facilement le territoire et de créer une cohérence dans l'offre proposée.

⁴⁵ Cela rejoint la stratégie adoptée par certains territoires littoraux de valoriser la clientèle de résidents secondaires qui entretiennent l'économie locale, les secteurs de l'immobilier et de l'artisanat.

⁴⁶ Le taux d'occupation actuel serait inférieur à 30 % (Banque Mondiale, 2014)

⁴⁷ Madagascar s'affiche par exemple comme "l'île aux trésors", la Réunion est "l'île intense", les Seychelles "another world" (un autre monde).

ASSOCIER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU SECTEUR

La mise en place d'un club tourisme au niveau de l'UCCIA répond à ce besoin de fédérer les acteurs de la filière. Il serait aussi intéressant de raviver les structures officielles existantes, notamment dans le cadre du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme, qui comprend un collège de représentants des professionnels du tourisme. Un des axes d'intervention possibles afin de favoriser la structuration et la professionnalisation de la filière est de monter des offres commerciales de type « package ». Le renforcement des capacités des professionnels dans leurs efforts de certification et de mise aux normes peut aussi être envisagé.

GARANTIR LA PRÉSERVATION DU CAPITAL NATUREL ET CULTUREL COMORIEN

Dans le cadre du développement de l'offre touristique, il conviendra de valoriser les atouts naturels et culturels de l'archipel. La création de nouvelles aires protégées en plus du parc marin de Mwali est déjà un projet en cours de mise en œuvre. Elle doit s'accompagner d'une attention accrue au bien-être des communautés, afin d'éviter les tensions liées à la mise en conservation de zones autrefois exploitées par les communautés villageoises. L'expérience de bungalows communautaires menée avec l'Union Européenne sur l'île de Mwali peut servir d'exemple.

RÉFÉRENCES

- Aimons les Comores (2017). Programme de Citoyenneté économique : nomination des cinq membres de la commission d'enquête parlementaire. *Aimons les Comores*, 16 juin.
- Al Watwan (2017a). Adhésion à l'Omc : des résultats concluants pour la seconde réunion à Genève. *El Watwan*, 7 juin.
- Al Watwan (2017b). Tourisme : le groupe Armada reprend Galawa. *Al Watwan*, 17 juillet.
- Al Watwan (2017c). Loi de finances rectificative 2017 : le budget passe de 126 milliards à 112 milliards. *Al Watwan*, 27 septembre.
- Baldacchino, G. (2014). Le tourisme insulaire : un discours tout particulier. Dans J.-M. Furt & C. Tafani (Éd.), *Tourisme et insularité, la littoralité en question*. Paris : Karthala.
- Banque Centrale des Comores (2014). Rapport Annuel 2013.
- Banque Centrale des Comores (2016). Rapport annuel 2015.
- Banque Centrale des Comores (2017a). *Bulletin de la Banque Centrale des Comores : 2ème trimestre 2017*.
- Banque Centrale des Comores (2017b). Evolution de la situation économique, financière et monétaire des Comores au cours de l'année 2016.
- Banque Centrale des Comores (2017c) *Note de conjoncture 1er semestre 2017*.
- Banque Mondiale (2013). *Seychelles Tourism Sector Review: Sustaining growth in a successful tourism destination*.
- Banque Mondiale (2014). *Notes de politique sur les Comores : accélération du développement économique dans l'Union des Comores*.
- Banque Mondiale (2016). *Profil de risque de catastrophe, Comores*.
- Banque Mondiale (2017a). La gestion de l'administration et des finances publiques est désormais informatisée aux Comores.
- Banque Mondiale (2017b). *Sub-Saharan Africa Macro Poverty Outlook*.
- Bertram, L. G., & Watters, R. F. (1985). The MIRAB Economy and South Pacific Microstates. *Pacific Viewpoint*, 26(3), 497-512.
- Briac, J. (2011). Les Comores, quelques éléments d'approche. *Bulletin de l'Association pour le Recherche interculturelle*, 37.
- Caminade, P. (2004). La France et l'Union des Comores : saboter et protéger. *Multitudes*, 2004/3(17), 119-122.
- Charif, M. (2014). *L'efficacité de l'aide publique au développement aux Comores : les institutions coutumières, obstacle ou levier ?* Thèse de Doctorat. Faculté des Sciences Economiques et Sociales de Lille.
- Claude, M. (2016). *Mission préparatoire à l'élaboration d'un Schéma directeur de développement touristique du territoire des Comores 2017 - 2026*.
- COMESA (2017). Comoros' new Strategy to Revamp its Industrial Base – Common Market for Eastern and Southern Africa.
- Commissariat Général au Plan (1984). *Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 15 septembre 1980. volume II*.
- Commissariat Général au Plan (1993) *Principaux résultats du recensement général de la population et de l'habitat du 15 septembre 1991*.

- Commissariat Général au Plan (2007). *Projections et perspectives démographiques aux Comores. Analyse des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2003*.
- Commissariat Général au Plan (2014). *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSC-MICS II), 2012*.
- Commission de l'Océan Indien (COI) (2016). Atelier régional pour la promotion et le développement de l'économie bleue / océanique en Indianocéanie. Conclusions et recommandations.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (2015a). *Indice Africain de Développement Social (IADS)*. Addis Abeba.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (2015b). *L'industrialisation par le commerce*. Addis Abeba.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (2016). *Vers une industrialisation verte en Afrique*. Addis Ababa.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (2017a). *Country Profile - Cabo Verde*. Addis Ababa.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (2017b). *Profil de pays - Maurice*. Addis Ababa.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Union Africaine (UA), & Banque Africaine de Développement (BAD) (2016). *Indice de l'intégration régionale en Afrique*.
- Dehoorne, O. (2014). Tourisme et théorie du développement dans les petites îles. Dans J.-M. Furt & C. Tafani (Éd.), *Tourisme et insularité, la littoralité en question*. Paris : Karthala.
- Diabate, A., & Boina Issa, A. (2016). Comores 2016. Dans Banque Africaine de Développement (BAFD), Organisation pour la Coopération et le Développement en Europe (OCDE), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (Éd.), *Perspectives économiques en Afrique 2016*.
- Diabate, A., Fall, E. H. N. M., & Boina Issa, A. (2017). Comores 2017. Dans Banque Africaine de Développement (BAFD), Organisation pour la Coopération et le Développement en Europe (OCDE), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (Éd.), *Perspectives économiques en Afrique 2017*.
- European Commission (2017). Fight against illegal fishing: Commission lists Saint Vincent and the Grenadines and the Comoros as non-cooperating, and issues warning for Liberia.
- FAO Smart Fish (2013). *Atelier national sur le programme d'appui à l'écotourisme*.
- Gay, J. C. (2014). Tourisme et îles : une histoire d'amour durable. Dans J.-M. Furt & C. Tafani (Éd.), *Tourisme et insularité, la littoralité en question*. Paris : Karthala.
- Institut National de la Statistique des Etudes Economiques (INSEE) (1958). *Recensement de la population des Comores 1958*.
- Institut National de la Statistique et des Etudes Démographiques (INSEED) (2013). *Situation de l'emploi aux Comores en 2013, Rapport provisoire*.
- Institut National de la Statistique et des Etudes Démographiques (INSEED) (2015). *Pauvreté et Consommation des Ménages en Union des Comores*.
- Interface Tourism (2005). *Les Comores, une destination en devenir touristique. Document Cadre Stratégie touristique*.
- International Food Policy Research Institute (IFPRI) (2016). *Global Nutrition Report 2016: From Promise to Impact: Ending Malnutrition by 2030*. Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF) (2016). *IMF Country Report No. 16/393*.

- Katibou, A. (2014). Les transferts de fonds des migrants aux Comores. Dans *Techniques Financières et Développement*, 114(1), 69-80.
- Le Monde (2016). Six pays africains pourraient éradiquer le paludisme d'ici 2020. *Le Monde*, 25 avril.
- Lopez-Guzman, T. (2014). Une analyse du tourisme international, le Cap Vert. Dans J.-M. Furt & C. Tafani (Éd.), *Tourisme et insularité, la littoralité en question*. Paris : Karthala.
- Martins, P. M. G. (2015). Sub-Regional Perspectives on Structural Change by Sub-Regional Perspectives on Structural Change. *Credit Research Paper*.
- Mold, A., & Mukwaya, R. (2015). The Effects of the Tripartite Free Trade Area: Towards a New Economic Geography in Southern, Eastern and Northern Africa? *Credit Research Paper*.
- Nations Unies (2017). *World Economic Situation and Prospects 2017*. New York.
- Nations Unies ; Union des Comores (2013). *Rapport National OMD 2013*.
- Office of the Chief Government Statistician Zanzibar (2017). *Zanzibar Statistical Abstract 2016*.
- Organisation Mondiale du Commerce (OMC) (2013). *Accession de l'Union des Comores. Aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur* (Vol. 2013).
- Organisation Mondiale du Commerce (OMC) (2017a). Le Kenya accueille le premier dialogue régional sur les accessions à l'OMC des pays de la Grande corne de l'Afrique.
- Organisation Mondiale du Commerce (OMC) (2017b). Les Comores déterminées à faire aboutir leur processus d'accession à l'OMC pour la 11ème Conférence ministérielle.
- Pratt, S. (2015). The economic impact of tourism in SIDS. In *Annals of Tourism Research*, 52, 148-160.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Union des Comores, & Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF) (2015). *Document projet - Développement d'un réseau national d'aires protégées terrestres et marines représentatives du patrimoine naturel unique des Comores et cogérées avec les communautés villageoises locales*.
- Rajeriarison, P. (2013). *Note de Politique sur le Tourisme. Rapport 2: Tourisme Comores : compétitivité, positionnement et feuille de route*.
- Reuters. (2013). L'Égypte, pays arabe le plus hostile aux femmes. *Reuters*, 12 novembre.
- Revolutionary Government of Zanzibar (RGoZ) (2010). *The Zanzibar Strategy for Growth and Reduction of Poverty (ZSGRP II) MKUZA II*.
- Rotarou, E., & Cl, E. U. (2014). Tourism in Zanzibar: Challenges for pro-poor growth, 14(143).
- Sarrasin, B. (2014). L'écotourisme à Madagascar, les conditions d'un blocage annoncé. Dans J.-M. Furt & C. Tafani (Éd.), *Tourisme et insularité, la littoralité en question*. Paris : Karthala.
- Sueur, J.-P., Cointat, C., & Desplan, F. (2012). *Rapport d'Information du Sénat*. Paris.
- The Economist (2014). Cure all? *the Economist*, 25 janvier.
- Union des Comores (2011). *Cadre stratégique de programmation 2011-2016. Changements climatiques - Environnement naturel - Réduction des risques de catastrophes*.
- Union des Comores (2015a). *Contributions Prévues Déterminées au niveau National de l'Union des Comores*.
- Union des Comores. (2015b). *Plans d'Actions Prioritaires de la SCA2D 2015-2019*.
- Union des Comores. (2015c). *Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement durable (SCA2D) 2015 - 2019*.
- Union des Comores (2016). Décret No 16-275 PR portant promulgation de la Loi No 16-003 AU du 29 décembre 2016 portant Loi des Finances pour l'exercice 2017.

- Union des Comores, Gouvernement (2017a). Les Comores deviennent membre de l'Organisation Mondiale du Tourisme.
- Union des Comores, Gouvernement (2017b). Les Comores deviennent membre de la SADC.
- Union des Comores, Présidence de la République. (2017a). *Bilan Année 1 de Mandat Azali Assoumani*.
- Union des Comores. Présidence de la République. (2017b). Discours du Chef de l'Etat à l'occasion du 42ème anniversaire de l'Indépendance du pays.
- Vellas, F. (2007). *Rapport Tourisme Comores*.
- Walker, I. (2011). What Came First, The Nation or the State? Political Process in the Comoro Islands. *Africa*, 77(4), 582-605.
- Watwan Eco (2017). Pêche industrielle. Zoom sur Comoros national fishing company. *Watwan ECO*, février.
- World Health Organisation (WHO) (2016). *World Malaria Report 2016*.
- World Travel and Tourism Council (WTTC) (2017a). *Travel and Tourism Economic Impact 2017 Mauritius*.
- World Travel and Tourism Council (WTTC) (2017b). *Travel and Tourism Economic Impact 2017 Seychelles*.
- Younoussa, I. (2011). *Envois de fonds et pauvreté : le cas des Comores*. Thèse de doctorat. Université Montesquieu - Bordeaux IV.
- Zanzibar Leo (2017). Wana-diaspora Comoro wapongeza safari ya Mapinduzi II. *Zanzibar Leo*, 13 avril.







Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

